

Boualem Boualem...
l'homme de droit
qui a servi l'Etat
et la patrie

(P5)



● NAPEC-2026

L'ENIE propose des solutions et innovations technologiques

(P4)

15^E ÉDITION DU SOMMET ÉCONOMIQUE PAYS NORDIQUES-AFRIQUE

L'Algérie, invitée d'honneur, à la conquête des investisseurs nordiques à Oslo

L'Algérie s'invite en force au cœur de la Scandinavie. Désignée invitée d'honneur spéciale de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique (Nordic-African Business Summit), qui s'ouvre aujourd'hui à Oslo, l'Algérie entend marquer les esprits et positionner son marché comme la nouvelle destination phare pour les capitaux nordiques. Ce rendez-vous d'affaires, devenu incontournable pour le développement du partenariat entre l'Afrique et les économies les plus innovantes d'Europe du Nord, réunit cette année un plateau exceptionnel avec la participation d'officiels, de décideurs économiques, de chefs d'entreprise, de quelque 200 sociétés et porteurs de projets, ainsi qu'une cinquantaine d'intervenants de haut niveau et plus de 15 ambassadeurs.

(Lire en Page 4)



● SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'Algérie mise sur ses semences pour cultiver son indépendance

(P3)

● FRANCESCA ALBANESE :

«Trois ans après le début de la guerre à Gaza, le génocide n'est pas terminé »

(P12)

L'ANEP reporte la cérémonie du Prix Assia Djebbar suite au décès de Boualem Boualem

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a annoncé le report de la cérémonie de remise de la 8e édition du Grand Prix Assia Djebbar du roman pour l'année 2026.

Dans un communiqué officiel, l'ANEP indique que la cérémonie, initialement prévue pour ce jeudi 08 octobre 2026, est reportée à une date ultérieure qui sera communiquée en temps voulu.

Cette décision intervient suite au deuil qui a frappé la famille de l'Etat algérien, avec le décès de M. Boualem Boualam, Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, survenu en Suisse.

Dans son communiqué intitulé, l'ANEP présente ses plus sincères condoléances à la famille du défunt :

"Suite au drame immense qui a frappé la famille de l'Etat algérien, suite au décès du regretté, M. Boualem Boualam, Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité présente ses plus sincères condoléances, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir dans sa vaste miséricorde, de l'installer dans son vaste paradis, d'honorer sa demeure et de faire de sa tombe un jardin des jardins du paradis, et d'inspirer à sa famille et à ses proches patience et réconfort."

L'entreprise publique explique que ce report est décidé "en hommage à l'ampleur de ce douloureux drame et en respect de la mémoire du défunt et du caractère sacré de ce moment".

Tout en présentant ses excuses, l'ANEP a tenu à s'adresser à ses invités, parmi lesquels de nombreuses personnalités nationales, culturelles et médiatiques, en exprimant sa gratitude pour leur compréhension de ce caractère exceptionnel et en assurant que le rendez-vous littéraire sera repris à sa nouvelle date, d'une manière digne de la place du prix et du nom de la grande écrivaine Assia Djebbar, et avec le haut standing dû à ses invités de marque.

Rima Hassan retire un drapeau israélien au Parlement européen pour dénoncer le « deux poids, deux mesures »

L'eurodéputée française Rima Hassan a affirmé mardi avoir retiré un drapeau israélien de son support au Parlement européen à Strasbourg, expliquant que son geste visait à dénoncer le « génocide en cours » dans la bande de Gaza, les violations du droit international et ce qu'elle qualifie de « deux poids, deux mesures ».

Dans une série de messages publiés sur la plateforme américaine X, l'élue de La France insoumise (LFI) a livré sa version de l'incident survenu lundi en marge d'un événement organisé dans l'enceinte du Parlement européen.

Selon Hassan, il s'agissait d'un « événement non officiel » organisé avec la représentation diplomatique d'Israël et l'American Jewish Committee (AJC).

L'eurodéputée a notamment affirmé que des colliers présentés lors de l'événement représentaient une carte d'Israël englobant la bande de Gaza et les territoires palestiniens occupés.

Elle a également rapporté qu'au cours d'un échange, l'artiste israélien Yaron Bob, invité à l'événement, avait nié l'existence de la Palestine et des Palestiniens.

Hassan a ensuite expliqué avoir retiré, au moment de quitter les lieux, le drapeau israélien de son support.

Le drapeau de l'Union européenne, fixé sur le même pied, « est tombé sous l'effet du déséquilibre », a-t-elle précisé, assurant qu'« aucun drapeau n'a été piétiné ni détérioré ni jeté ».

« Mon geste s'inscrit dans la dénonciation du génocide en cours, des violations du droit international et de ce deux poids, deux mesures incensants et insoutenables », a déclaré l'eurodéputée.

Elle a estimé qu'un drapeau russe ne serait pas admis de la même manière dans l'enceinte de l'institution européenne et accusé Israël de continuer à bénéficier d'une « impunité totale ».

Hassan a par ailleurs assuré que son geste « ne visait en aucun cas les personnes commémorées ni leur mémoire ».

La croissance démographique à Bruxelles marque le pas pour la première fois en 30 ans

La population de la Région de Bruxelles-Capitale est restée pratiquement stable en 2025, mettant fin à trois décennies de croissance ininterrompue, selon des données publiées mercredi par l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA).

La région comptait 1 255 834 habitants au 1er janvier 2026, soit seulement 39 personnes de plus qu'un an auparavant, selon les chiffres de l'office belge de statistique Statbel et du Registre national, cités par le média Bruzz. Selon l'IBSA, cette stagnation s'explique principalement par une forte diminution de la migration internationale et par la poursuite des départs de Bruxellois vers les régions flamande et wallonne. Au total, 18 553 personnes de plus ont quitté Bruxelles pour s'installer en Flandre ou en Wallonie que de personnes ayant effectué le trajet inverse. La migration internationale est toutefois restée le principal facteur soutenant la croissance démographique de la capitale belge. En 2025, 48 179 personnes venues de l'étranger se sont installées à Bruxelles, tandis que 34 191 résidents ont quitté la Belgique, soit un solde migratoire international positif de 13 988 personnes. L'IBSA a indiqué que ce solde avait reculé de 27,9 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'arrivées en provenance de l'étranger a diminué de plus de 6 000 par rapport à 2024 et de près de 14 000 par rapport à 2022.

L'IBSA a également fait état, pour la première fois depuis deux décennies, d'une baisse de la proportion de résidents bruxellois ne possédant pas la nationalité belge.

Au 1er janvier 2026, 461 155 habitants de la Région de Bruxelles-Capitale étaient de nationalité étrangère, soit près de 6 000 de moins qu'un an auparavant.

Cette diminution est principalement attribuée à l'augmentation du coût de l'acquisition de la nationalité belge. Les frais sont passés de 150 euros (168 dollars) à 1 000 euros (1 122 dollars) à l'été 2025.



Erdogan et Poutine évoquent les relations bilatérales et la sécurité en mer Noire lors d'un entretien téléphonique

Le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est entretenu mercredi au téléphone avec le président russe Vladimir Poutine.

Selon un communiqué de la Direction de la communication de la présidence turque, l'entretien téléphonique entre Erdogan et Poutine a porté sur les relations bilatérales entre la Türkiye et la Russie ainsi que sur des questions régionales et mondiales.

Erdogan a souligné l'importance des efforts visant à garantir la sécurité de la navigation en mer Noire et a indiqué que la Türkiye était toujours prête à contribuer aux efforts visant à permettre l'établissement de contacts directs entre la Russie et l'Ukraine.

Au cours de l'entretien, le président Erdogan a félicité le président russe Vladimir Poutine à l'occasion de son anniversaire ainsi que pour le succès de son parti lors des élections à la Douma.

RDC : 8 665 cas confirmés d'Ebola et 4 178 décès

La République démocratique du Congo (RDC) poursuit sa riposte contre une épidémie de maladie à virus Ebola qui touche sept provinces et 64 zones de santé, avec 8 665 cas confirmés et 4 178 décès au 5 octobre 2026, selon un point de situation publié mercredi sur le réseau social américain X par le ministère congolais de la Communication et des Médias.

Ainsi, 890 patients sont actuellement en isolement ou hospitalisés, tandis que 2 259 personnes ont été déclarées guéries, selon les chiffres du ministère. Le taux de létalité s'établit à 48,2 %, tandis que le suivi des contacts atteint 80,4 %. Au cours des dernières 24 heures, 24 patients supplémentaires ont été déclarés guéris.

Le ministère de la Communication et des Médias indique que les opérations de riposte se poursuivent dans les sept provinces et 64 zones de santé touchées.

Les autorités sanitaires maintiennent notamment les dispositifs de surveillance et de prise en charge des cas, ainsi que le suivi des personnes ayant été en contact avec des patients infectés.

« La riposte se poursuit dans 7 provinces et 64 zones de santé touchées », a indiqué le ministère de la Communication et des Médias.

Le ministère souligne également la progression de la campagne de vaccination, notamment dans les provinces de la Tshopo et du Bas-Uélé.

Les autorités appellent par ailleurs la population à signaler les symptômes ou les cas suspects via le numéro d'urgence 151.

Aucun bilan détaillé du nombre de personnes vaccinées n'a toutefois été communiqué dans le point de situation.

Le Nobel de chimie 2026 attribué au Français Henri Kagan et au Japonais Kenso Soai

Le prix Nobel de chimie 2026 a été attribué mercredi au Français Henri Kagan et au Japonais Kenso Soai pour leurs découvertes sur les effets non linéaires et l'autocatalyse dans la synthèse organique asymétrique, a annoncé l'Académie royale des sciences de Suède.

Ces travaux portent sur des réactions chimiques permettant de privilégier la production d'une des deux formes d'une

molécule qui sont images l'une de l'autre dans un miroir, mais ne peuvent pas se superposer.

Dans l'extrait de son communiqué, l'Académie explique qu'Henri Kagan a découvert une manière de contrôler les réactions chimiques permettant d'obtenir une proportion de l'une de ces formes supérieure à ce qui était auparavant considéré comme possible.

Cette découverte a ouvert de nouvelles

possibilités pour la mise au point de réactions utilisées dans la fabrication de médicaments, d'arômes, de parfums et de nouveaux matériaux.

Les deux lauréats se partageront une dotation de 12 millions de couronnes suédoises, soit environ un million d'euros. Cette annonce intervient après l'attribution, mardi, du Nobel de physique à Francis Halzen, récompensé pour ses contributions à l'observatoire IceCube,

qui permet de détecter des neutrinos provenant de phénomènes très énergétiques dans l'Univers.

La semaine des annonces Nobel avait débuté lundi avec le prix de médecine, décerné à Karl Deisseroth, Peter Hegemann et Georg Nagel pour leurs travaux sur l'optogénétique, une technique utilisant la lumière pour contrôler l'activité des cellules nerveuses et étudier le fonctionnement du cerveau.

SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'Algérie mise sur ses semences pour cultiver son indépendance

Face aux bouleversements climatiques, à la volatilité des marchés mondiaux et aux crises géopolitiques qui ont rappelé au monde la fragilité des chaînes d'approvisionnement, l'Algérie a fait de la souveraineté alimentaire non pas un slogan, mais un pilier de sa sécurité nationale. Au cœur de cette stratégie : une révolution silencieuse mais fondamentale, celle de la semence. Car qui contrôle la semence, contrôle l'assiette.

Longtemps dépendante des importations de semences et d'intrants, l'Algérie opère depuis quelques années un virage stratégique à 180 degrés, visant à développer une agriculture plus rentable, plus résiliente et parfaitement adaptée à son environnement de plus en plus aride. Une vision qui trouve un écho continental fort, comme en témoigne le Sommet africain sur les semences tenu cette semaine à Ezulwini.

L'AFRIQUE DOIT SEMER SA PROPRE SÉCURITÉ

C'est depuis le Royaume d'Eswatini que l'appel le plus fort a été lancé. Mardi, lors du Sommet africain sur les semences, la vice-présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), l'ambasadrice algérienne Selma Malika Haddadi, a exhorté le continent à une véritable révolution semencière.

"Le renforcement des systèmes semenciers constitue une priorité pour accroître la productivité agricole, renforcer la résilience face au changement climatique et contribuer à la sécurité alimentaire du continent", a-t-elle martelé devant les dirigeants de l'UA, le gouvernement d'Eswatini et l'ensemble des acteurs de la filière.

Son plaidoyer a été clair : il faut des investissements "durables et prévisibles" qui couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur semencière, de la recherche fondamentale et la sélection végétale, jusqu'à la certification, la production et le développement des marchés.

Elle a insisté sur la nécessité de construire des systèmes semenciers "plus intégrés et inclusifs", capables de garantir aux petits exploitants, aux femmes et aux jeunes, qui constituent l'épine dorsale de l'agriculture africaine, un accès réel aux semences de qualité, au financement et aux marchés.

"Le principal défi réside désormais dans la mise en œuvre des engagements. Il faut que les

investissements se traduisent par des institutions plus solides, de meilleurs services et des avantages concrets pour les agriculteurs", a-t-elle insisté, appelant à "traduire les engagements en actions, les partenariats en investissements et les stratégies en résultats mesurables".

Un discours qui n'est pas théorique pour l'Algérie, qui l'applique déjà sur son propre territoire avec une rigueur exemplaire.

LA BATAILLE DE LA BANQUE DE SEMENCES

Consciente que la dépendance semencière est une vulnérabilité stratégique, l'Algérie a engagé un chantier colossal pour reconquérir sa souveraineté génétique. Le projet phare est la création et le renforcement de la Banque Nationale de Gènes.

Véritable coffre-fort de la biodiversité nationale, cette banque, gérée par l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) et le Centre National de Contrôle et de Certification des Semences et Plants (CNCC), a pour mission de collecter, conserver et valoriser le patrimoine phytogénétique algérien. Des variétés de blé dur ancestrales de la plaine du Sersou aux orges des Hauts-Plateaux, en passant par les légumineuses des Oasis et les variétés maraîchères locales, des milliers d'accessions sont ainsi préservées. L'objectif est double. Premièrement, conserver ce patrimoine millénaire qui risque de disparaître face à l'uniformisation des semences commerciales. Deuxièmement, et c'est le plus stratégique, l'utiliser comme matière première pour la recherche. Car ces semences paysannes, forgées par des siècles de sélection naturelle dans un environnement semi-aride, possèdent des gènes de résistance à la sécheresse, à la salinité et aux maladies que les laboratoires du monde entier nous envient.

LA SCIENCE AU SERVICE DU FELLAH

C'est le deuxième pilier de la stratégie algérienne : le renforcement massif de la recherche scientifique appliquée. L'INRAA, les universités et les instituts techniques agricoles travaillent main dans la main pour créer de nouvelles variétés 100% algériennes. Le cahier des charges imposé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural est précis : il faut des semences plus résistantes au changement climatique, adaptées à un environnement plus sec, nécessitant moins d'eau et offrant un rendement plus stable et plus rentable pour l'agriculteur.

LES RÉSULTATS SONT DÉJÀ VISIBLES DANS LES CHAMPS :

Pour les céréales, enjeu de souveraineté absolu, l'Algérie, l'un des plus grands consommateurs de blé dur au monde, a développé de nouvelles variétés comme "El-Waha", "Mansourah" ou "Bousselam". Ces variétés à cycle court permettent d'échapper au stress hydrique de fin de saison, sont tolérantes à la sécheresse et

affichent des rendements de 30 à 40% supérieurs aux anciennes variétés dans les zones semi-arides. Couplées à l'extension des surfaces irriguées dans le Sud, elles expliquent les records de production enregistrés ces deux dernières années.

Pour les cultures maraîchères et industrielles : Des programmes de sélection de pomme de terre, de tomate industrielle et de maïs fourrager adaptés à la chaleur du Sahara sont en cours, afin de réduire la facture d'importation de semences qui se chiffrait en dizaines de millions de dollars.

Pour l'agriculture oasienne : La conservation des semences de palmier dattier, de figuier et de cultures fourragères résistantes à la salinité est une priorité pour préserver l'écosystème oasien tout en le rendant économiquement viable.

Cette recherche vise une agriculture plus rentable. En utilisant une semence adaptée, l'agriculteur réduit ses pertes, diminue sa consommation d'eau et d'engrais, et sécurise son revenu. C'est le passage d'une agriculture de subsistance subissant le climat à une agriculture intelligente qui s'y adapte.

UNE CHAÎNE DE VALEUR INTÉGRÉE, DU LABORATOIRE AU CHAMP

L'Algérie a compris que produire une bonne semence ne suffit pas. Il faut la certifier, la multiplier et la distribuer. C'est tout l'enjeu de la réforme du CNCC et des fermes pilotes.

L'Etat a investi pour moderniser les stations de conditionnement, renforcer les contrôles de qualité pour garantir une semence saine et à haut pouvoir germinatif, et structurer un réseau de multiplicateurs agréés. Le recours au secteur privé national est encouragé, comme le préconise l'UA, pour industrialiser la production semencière et assurer une disponibilité à grande échelle à des prix accessibles.

Cette intégration est également sociale.

Comme l'a souligné l'ambasadrice Haddadi, l'objectif est de ne laisser personne de côté. Des programmes spécifiques sont dédiés à la distribution de semences améliorées aux petits fellahs, aux coopératives féminines rurales et aux jeunes porteurs de projets dans le cadre de l'ANSEJ agricole, avec un accompagnement technique.

La stratégie algérienne de souveraineté alimentaire est une leçon de géopolitique agricole. Dans un monde où la semence est devenue une arme aussi stratégique que le pétrole ou la puce électronique, l'Algérie a choisi de ne plus dépendre de l'extérieur pour nourrir son peuple. En puisant dans son propre patrimoine génétique, en misant sur son intelligence scientifique et en alignant sa politique nationale sur l'ambition continentale africaine portée à Ezulwini, elle est en train de semer les graines non seulement de sa sécurité alimentaire, mais aussi de son leadership agricole en Afrique.

Hamza B.



LA CONJONCTURE

Par R. N.

Les cours du pétrole en légère hausse

Les cours du pétrole étaient en légère hausse, mercredi, le marché reste attentif aux développements de la situation géopolitique au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prenait 1,36 % à 101,95 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, avançait de 0,66 % à 90,03 dollars.

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ qui ont participé à une réunion ministérielle de l'Opep+, tenue cette semaine par visioconférence, (l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie) ont décidé de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois de novembre, à la lumière des évolutions récentes du marché pétrolier international. A cette occasion, il a souligné que le respect rigoureux et durable des décisions collectives de cette alliance constitue un élément essentiel de la coopération entre les pays participants et contribue à soutenir la stabilité du marché pétrolier international". Partageant cette démarche de stabilisation des cours, l'Algérie demeure un acteur clé dans les efforts de dialogue et de concertation entre les pays producteurs, en étant les initiateurs des différents accords scellés dans ce cadre. Un rôle particulièrement mis en avant par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir.

Il a affirmé dans ce sillage que tous, y compris le secrétaire général de l'OPEP, attestent que l'Algérie est "un Etat responsable, à qui l'on ne peut reprocher aucune imprudence sur le marché pétrolier" et que "lorsqu'un consensus se dégage, l'Algérie y adhère afin de contribuer à atténuer l'impact des événements à l'origine des fluctuations du marché pétrolier mondial". Interrogé sur le passage des navires algériens par le détroit d'Ormuz, le président de la République a indiqué que leur circulation était normale. L'Algérie "n'a de problème avec personne", a-t-il fait observer, avant de préciser que le passage de ces navires signifie que "nous partageons la vision des grandes puissances en matière de stabilité du marché pétrolier". En visite la semaine dernière à Alger à l'occasion de l'accord d'Alger, le secrétaire général de l'OPEP, M. Haitham Al Ghais, a mis en avant, la contribution centrale de l'Algérie à la stabilité du marché pétrolier mondial en citant notamment l'impact décisif de l'Accord d'Alger dans le rééquilibrage du marché après une longue période d'instabilité. Al Ghais a précisé que "l'Algérie a joué un rôle déterminant et historique qui restera dans les annales du secteur, notamment à travers l'Accord (adopté par l'Organisation il y a dix ans) ayant permis un rééquilibrage des marchés pétroliers mondiaux après une longue période d'instabilité". Pour le SG de l'Opep, l'accord d'Alger qui a posé le "premier jalon" de ce qui allait devenir la Déclaration de coopération de l'OPEP+, est "un cas d'école historique de la diplomatie énergétique et pétrolière". Il a également affirmé que ce "modèle de succès sera enseigné, à l'avenir, dans les universités et les Instituts spécialisés dans les études énergétiques, car s'il est déjà difficile pour deux pays de parvenir à un accord, que dire alors du consensus trouvé par vingt-trois pays à l'époque". Cet Accord a marqué une étape charnière dans le processus de coopération pétrolière internationale, en inaugurant une nouvelle ère d'action commune entre l'OPEP et les pays producteurs non-membres et en ouvrant la voie à la création du cadre de coopération OPEP+, qui est aujourd'hui le "principal mécanisme de coordination au service de la stabilité du marché pétrolier mondial", a souligné M. Al Ghais.

L'Algérie continue à contribuer de manière significative aux activités et décisions de l'alliance, prises à la lumière de l'évolution du marché pétrolier, de la situation de l'économie mondiale et des différentes mutations géopolitiques qui interagissent avec le marché du brut.

Elle ne ménage pas ses efforts visant à promouvoir le dialogue entre les Etats et la coopération régulière et durable entre l'OPEP et les producteurs non-membres, à travers notamment sa présence permanente au sein des mécanismes de coordination de l'OPEP+, y compris ceux chargés du suivi de la mise en œuvre des engagements, de l'évaluation de l'évolution du marché et du groupe des pays participant aux ajustements volontaires de la production.

R.N.

15^E ÉDITION DU SOMMET ÉCONOMIQUE PAYS NORDIQUES-AFRIQUE

L'Algérie, invitée d'honneur, à la conquête des investisseurs nordiques à Oslo

L'Algérie s'invite en force au cœur de la Scandinavie. Désignée invitée d'honneur spéciale de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique (Nordic-African Business Summit), qui s'ouvre aujourd'hui à Oslo, l'Algérie entend marquer les esprits et positionner son marché comme la nouvelle destination phare pour les capitaux nordiques.

Ce rendez-vous d'affaires, devenu incontournable pour le développement du partenariat entre l'Afrique et les économies les plus innovantes d'Europe du Nord, réunit cette année un plateau exceptionnel avec la participation d'officiels, de décideurs économiques, de chefs d'entreprise, de quelque 200 sociétés et porteurs de projets, ainsi qu'une cinquantaine d'intervenants de haut niveau et plus de 15 ambassadeurs.

Pour Alger, cette tribune prestigieuse est une occasion unique d'appeler les investisseurs de Norvège, de Suède, du Danemark, de Finlande et d'Islande à venir investir davantage en Algérie. La délégation algérienne aura à cœur de faire connaître

les profondes réformes engagées pour améliorer le climat des affaires et de présenter les vastes opportunités qu'offre le marché algérien aux entreprises nordiques dans des domaines stratégiques et d'avenir : l'énergie et les énergies renouvelables, les infrastructures, l'agriculture, l'économie circulaire, les technologies vertes et l'innovation.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne participant à ce sommet, qui constitue l'une des principales plateformes économiques dédiées au continent africain dans les pays nordiques.

Organisé annuellement depuis 2011 par l'Association Norvège-Afrique des entreprises (NABA), en collaboration avec le ministère norvégien des Affaires étrangères, cette rencontre vise à examiner les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques, les investisseurs et les décideurs africains et leurs homologues des pays d'Europe du Nord.

Il est prévu une large participation d'officiels, de décideurs économiques, chefs d'entreprise et quelque 200 sociétés et porteurs de projets, ainsi qu'une cinquantaine d'intervenants et plus de 15 ambassadeurs.

A la veille du sommet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, accompagné de la ministre de la Pêche et de la Politique océanique du Royaume de Norvège, Marianne Sivertsen Naess, a présidé à Oslo,

l'ouverture officielle de l'événement "Algeria Day", qui met en avant les potentialités économiques et culturelles de l'Algérie, un événement qui intervient dans un contexte marqué par la volonté de l'Etat de renforcer la diversification de l'économie nationale et d'attirer davantage d'investissements dans de larges secteurs productifs.

Les organisateurs ont relevé que l'Algérie occupera "une place de choix" au Sommet de cette année, en sa qualité de "l'une des plus grandes économies d'Afrique" et elle constitue une "importance stratégique croissante" pour les entreprises nordiques, offrant des opportunités exceptionnelles dans plusieurs domaines tels que la transition énergétique, les infrastructures, l'agriculture et les technologies, selon les organisateurs de l'événement.

Ainsi, la journée "Algerian Day" réunit des représentants des gouvernements norvégien et algérien, des chefs d'entreprise, des investisseurs et des diplomates.

Des séminaires d'affaires de haut niveau, une exposition consacrée au commerce et à l'investissement entre la Norvège et l'Algérie, ainsi que des rencontres B2B entre entreprises norvégiennes et algériennes sont au programme.

UN PARTENARIAT DIVERSIFIÉ
Plusieurs secteurs seront mis en avant à cette occasion notamment l'énergie, les mines, l'agriculture et l'industrie, identifiés comme des domaines offrant des opportunités pour les entreprises nordiques désireuses d'investir en Algérie. Dans ce



contexte, il y a lieu de rappeler que l'Algérie avait concrétisé plusieurs projets de partenariat avec les cinq pays nordiques (Danemark, Suède, Norvège, Finlande, et Islande) avec lesquels elle entretient de forts liens économiques, de partenariat et d'investissement.

Il s'agit notamment des projets concrétisés dans l'industrie pharmaceutique, à travers le groupe danois Novo Nordisk. Ce groupe dispose d'une usine de production à Tizi-Ouzou et d'un autre site à Boufarik (Blida), réalisé en partenariat avec le groupe public Saidal pour la production d'insuline humaine.

Les deux groupes ont récemment signé un nouvel accord portant sur la production conjointe et la distribution de molécules innovantes destinées notamment au traitement du diabète et de l'obésité.

La Suède constitue également un partenaire important pour l'Algérie, avec la présence de plusieurs entre-

prises suédoises dans divers secteurs, notamment les télécommunications, les équipements industriels, l'automobile, les technologies et la santé.

Avec la Norvège, le partenariat est davantage marqué par les hydrocarbures, à travers le groupe Equinor qui entretient une relation de longue date avec Sonatrach.

La Finlande représente, elle aussi, un partenaire important disposant d'un potentiel dans divers domaines, sachant que les deux pays ont déjà concrétisé des projets de partenariat, à l'exemple de l'usine de fabrication de moissonneuses-batteuses implantée à Sidi Bel Abbès.

Les deux pays ont récemment réaffirmé leur intérêt pour le développement de leurs relations bilatérales et l'élargissement de leur coopération à d'autres secteurs, à l'instar des énergies renouvelables, de l'industrie et de la formation professionnelle.

Hamza B.

NAPEC-2026

L'ENIE propose des solutions et innovations technologiques

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) propose des solutions et innovations technologiques destinées aux opérateurs du secteur de l'énergie, à l'occasion de sa participation au Salon et Conférence de l'énergie et de l'hydrogène pour l'Afrique et le bassin méditerranéen (NAPEC 2026), dont les travaux ont pris fin hier mercredi à Oran. Le Président-directeur général de cette entreprise publique, dont le siège est situé à Sidi Bel Abbès, Abdesselam Bouab, a indiqué à l'APS que l'ENIE expose des solutions dans les domaines de la protection intelligente et des énergies renouvelables, mettant en avant la capacité de l'entreprise à répondre aux exigences techniques pointues des installations énergétiques.

Le même responsable a précisé que la participation de l'entreprise au NAPEC 2026, en tant qu'acteur majeur de l'industrie électronique en Algérie, permet de présenter des solutions et des innovations technologiques développées localement au profit des intervenants du secteur des hydrocarbures.

L'ENIE expose également, à cette occasion, des équipements destinés au secteur des énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires photovoltaïques conçus pour sécuriser l'alimentation électrique des sites isolés relevant des installations pétrolières. L'entreprise propose, par ailleurs, des systèmes

d'automatisation et d'intégration électronique dédiés à l'optimisation des performances opérationnelles et au renforcement du contrôle intelligent des processus industriels dans le secteur des hydrocarbures. M. Bouab a estimé que la participation de l'Entreprise nationale des industries électroniques au NAPEC constitue une opportunité pour consolider les partenariats et conclure des contrats avec les grands groupes énergétiques, tout en s'inscrivant dans la démarche visant à valoriser le potentiel et le savoir-faire industriel national et à promouvoir le produit local.

SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS D'ÉTUDES ENTRE ALNAFT ET LA SOCIÉTÉ VIETNAMIENNE PVEP

Deux conventions ont été signées, mardi à Oran, entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la Vietnam Oil and Gas Exploration Production Corporation (PVEP), portant sur l'étude des possibilités d'amélioration de la récupération des hydrocarbures au niveau des gisements de Rhourde El Baguel et de Bir El Aïssa, dans la région de Berkine, dans le sud-est algérien.

Les deux conventions, ont été signées en marge de la 14^e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène pour l'Afrique et le

bassin méditerranéen "NAPEC-2026", en présence du Président-directeur général d'ALNAFT, Abdelkader Cherfaoui, et de l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, Vu Duy Long. L'ambassadeur vietnamien a qualifié ces deux accords, d'"étape concrète dans le renforcement de la coopération entre les entreprises vietnamiennes et leurs partenaires algériens dans le secteur des hydrocarbures".

Il a également rappelé que, pour le Vietnam, l'Algérie constitue "un partenaire important en Afrique et dispose d'un potentiel considérable de coopération dans le secteur de l'énergie". D'une durée de 12 mois chacune, les conventions visent à optimiser l'exploitation des ressources en hydrocarbures déjà découvertes, tout en améliorant les taux de récupération des réserves. Elles portent notamment sur l'évaluation des possibilités techniques permettant d'augmenter la récupération des hydrocarbures dans les deux gisements, à travers l'analyse des données disponibles et l'étude du comportement des réservoirs.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRÉSENTE 15 PROJETS D'ÉNERGIE

Au salon NAPEC 2026 à Oran, le ministère de l'Enseignement supérieur expose 15 projets innovants en énergie et noue des partenariats industriels. Le ministère de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique participe à la 14^e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC 2026), qui s'est achevé hier, à Oran, avec 15 projets innovants dans le domaine de l'énergie, présentés par 11 établissements universitaires et de recherche, a indiqué le sous-directeur de l'innovation et de la veille technologique à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), Hichem Chorfi.

Dans une déclaration à l'APS, Chorfi a précisé que cette participation vise à présenter des solutions innovantes développées par les établissements universitaires et les centres de recherche dans plusieurs domaines liés à l'énergie, notamment la production d'énergie solaire, l'extraction du pétrole et la réduction des émissions de carbone dans la production d'ammoniac.

LES FILIALES ÉCONOMIQUES UNIVERSITAIRES COMME PONT VERS L'INDUSTRIE

La majorité des participants sont issus des filiales économiques relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ces structures constituent des interfaces économiques et commerciales contribuant à renforcer les liens entre l'université et son environnement économique et social,

ainsi qu'à valoriser les résultats de la recherche scientifique.

Le secteur compte, selon le même responsable, 465 filiales économiques créées en vue de valoriser les travaux menés par les enseignants, les chercheurs, les étudiants et les doctorants. Il a souligné que l'activité de ces structures a connu une évolution notable ces dernières années.

Chorfi a également indiqué que plusieurs filiales relevant des universités et des centres de recherche ont tenu, en marge de leur participation à cette édition du NAPEC, des réunions de travail avec des filiales du groupe Sonatrach et d'autres entreprises économiques.

L'objectif était d'examiner les opportunités de partenariat et de valorisation des solutions technologiques et des innovations dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables.

La manifestation connaît également la participation d'établissements universitaires et de recherche issus de plusieurs régions du pays, notamment les universités de Constantine 3, de M'sila et de Béchar, l'École supérieure de génie électrique d'Oran, les Écoles nationales polytechniques de Constantine et d'Alger, l'École supérieure de technologie d'Annaba et le Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs d'Alger, ainsi que leurs filiales respectives.

R.N.

DERNIER HOMMAGE

Boualem Boualem... l'homme de droit qui a servi l'Etat et la patrie

Avec la disparition du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, l'Algérie fait ses adieux à un patriote authentique et à un haut cadre parmi les grands commis de l'Etat, qui fut, à tous les postes de responsabilité qu'il a occupés et dans toutes les missions qu'il a assumées, un modèle d'engagement, digne de la confiance placée en lui et loyal envers son pays et son travail.

"Boualem Boualem s'en est allé. Avec lui, disparaît un patriote authentique et un haut cadre parmi les grands commis de l'Etat. A tous les postes de responsabilité qu'il a occupés et dans toutes les missions qu'il a assumées, il a été un modèle d'engagement, digne de la confiance placée en lui et loyal envers son pays et son travail", lit-on dans une publication de la Présidence de la République sur son site officiel. "Son riche parcours de magistrat, sa connaissance fine et avisée du domaine juridique et judiciaire, son expérience et sa sagesse dans la gestion lui ont valu estime, considération et respect, bénéficiant de la confiance du président de la République, qui en avait fait son conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires, avant de le nommer directeur de Cabinet de la Présidence de la République, où il a fait preuve d'un dévouement sans réserve dans l'accomplissement des hautes missions qui lui étaient confiées, avec un soin extrême et une

rigueur absolue", a ajouté la Présidence de la République. "Avec sa disparition, nous perdons un éminent responsable, un ardent patriote, un homme de grande qualité dont la seule présence imposait le respect, et une personnalité chère à tous. (O toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée, entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon paradis). Puisse Dieu Tout-Puissant lui accorder Sa sainte miséricorde, l'accueillir en Son vaste paradis, et prêter patience et réconfort à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu. (A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons)", conclut la Présidence de la République.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REND UN DERNIER HOMMAGE AU DÉFUNT BOUALEM BOUALEM

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a rendu un dernier hommage au Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, le défunt Boualem Boualem dont la dépouille est arrivée mardi après-midi à Alger. Le président de la République était présent à l'arrivée de la dépouille du défunt, au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, accompagné de hauts responsables de l'Etat, ainsi que la famille du défunt. Le président de la République a récité la Fatiha du Saint Coran devant sa dépouille, avant de présenter ses condoléances à sa famille. A leur tour, les hauts responsables de l'Etat présents se sont recueillis devant la dépouille du défunt au salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger.

INHUMATION DANS LE RECUEILLEMENT À ORAN
Hier, dans un climat funéraire solennel, le défunt a été conduit à sa dernière demeure. En effet, c'est dans la matinée que s'est déroulée la cérémonie d'inhumation du regretté



Boualem Boualem au cimetière d'Aïn El Beida, dans la wilaya d'Oran, sa ville natale. La cérémonie funéraire a vu la présence d'une foule nombreuse et de hauts responsables de l'Etat venus accompagner le défunt. On notait notamment la présence de M. Azouz Nasri, Président du Conseil de la Nation, et d'une importante délégation ministérielle conduite par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, le ministre de l'Intérieur et des Transports, M. Said Sayoud, et plusieurs membres du Gouvernement. Famille, proches, compagnons et citoyens anonymes se sont rassemblés pour un dernier adieu à l'homme qui a occupé l'une des fonctions les plus sensibles de l'appareil d'Etat, connu pour sa discrétion, sa rigueur et son sens élevé de l'Etat. Pour rappel, Boualem Boualem, Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, s'est éteint lundi à l'âge de 72 ans dans un hôpital de Genève, en Suisse, où il suivait un traitement suite à une maladie incurable. Avec sa disparition, l'Algérie perd un commis de l'Etat qui a consacré sa vie au service des institutions.

SALAH GOUDJIL SALUE LA MÉMOIRE D'UN "HOMME D'ETAT PONDÉRÉ"

De son côté, le Moudjahid Salah Goudjil, ancien président du Conseil de la Nation, a tenu à rendre un hommage appuyé au défunt, à travers un message de condoléances empreint d'une grande émotion. "Avec une immense tristesse et le cœur croyant au destin de Dieu et à Sa prédestination, j'ai appris la nouvelle du décès du défunt, M. Boualem Boualem, Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, qui est descendu de sa monture après une carrière pleine de dévouement au service de l'Etat et de la patrie", a écrit M. Goudjil. L'ancien président de la chambre haute du Parlement a tenu à témoigner de la qualité de l'homme qu'il a côtoyé durant son mandat à la tête du Conseil de la Nation : "Je me souviens, avec tout le respect et la révérence, de ce que j'ai pu vivre avec le défunt pendant la période où j'étais président du Conseil de la Nation. J'ai connu en lui un homme d'Etat pondéré, doté d'un profond sens institutionnel, d'une formation solide, précis dans l'accomplissement de son devoir, faisant

preuve de sobriété et de noblesse de caractère, et s'accrochant, dans toutes les responsabilités qu'il a assumées, au caractère sacré du service de la patrie et de la préservation de l'intérêt suprême de l'Etat", a-t-il souligné. "Le départ d'un homme doté de telles qualités ne représente pas seulement une perte pour sa famille et ses proches, mais laisse une trace profonde dans l'âme de ceux qui l'ont connu et ont travaillé avec lui, et dans le parcours des institutions de l'Etat auxquelles il a contribué, avec toute la compétence, l'expérience et la loyauté dont il disposait, à servir leurs missions et leurs responsabilités." "En cette douloureuse épreuve, je ne peux que présenter à la famille du défunt mes sincères condoléances et ma profonde compassion, implorant le Tout-Puissant de l'entourer de Sa vaste miséricorde et de Son immense pardon, de l'accueillir dans Son vaste paradis, de le récompenser du meilleur pour ce qu'il a offert à sa patrie, et d'inspirer à sa famille et à ses proches patience et réconfort. Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournons."

Hamza B.



COMMERCE :

Renforcement du contrôle des marchés à Alger et Boumerdès

Le contrôle des marchés est renforcé à Alger et à Boumerdès où, les services du commerce sont à pied d'œuvre.

Face à la flambée des prix des produits alimentaires, les services du commerce de la wilaya d'Alger ont intensifié les opérations de contrôle dans les marchés de la capitale. La pomme de terre, dont le prix a atteint des niveaux élevés ces dernières semaines, fait l'objet d'une surveillance particulière, avec un prix de vente au détail plafonné à 90 DA/kg. Dans ce contexte, la mission de ces agents consiste à vérifier l'affichage obligatoire des prix, à s'assurer de leur conformité avec les tarifs réglementés et à examiner le circuit de commercialisation des produits agricoles, depuis leur sortie du marché de gros.

Parmi les produits particulièrement surveillés figure la pomme de terre. Après avoir atteint 140 DA le kilogramme dans certains points de vente, son prix de détail est désormais fixé à 90 DA. «Nos équipes vérifient le respect du prix fixé par les commerçants et veillent à empêcher tout dépassement injustifié», explique un agent de contrôle au marché de Réghaïa. Dans le même cadre, le responsable de l'inspection du commerce de Rouiba, accompagné des chefs d'équipe et des agents de contrôle, a effectué une tournée dans plusieurs marchés communaux.

Cette opération vise à s'assurer de l'application effective de l'instruction ministérielle relative au prix de la pomme de terre. Cette mesure est accueillie avec soulagement par certains consommateurs, particulièrement affectés par la hausse du coût des produits de base. Une mère de famille rencontrée lors de la tournée témoigne de ses difficultés. «Il devient de plus en plus difficile de préparer des repas équilibrés. La pomme de terre, qui constitue un aliment essentiel, atteint 140 DA le kilogramme, sans compter les autres produits», a-t-elle lancé. La situation est tout aussi préoccupante pour les fruits. «Le raisin,



pourtant de saison, coûte au moins 300 DA le kilogramme. Les pommes et les poires atteignent 500 DA. Nous avons presque oublié leur goût», déplore-t-elle.

SUIVI DES PRODUITS SUR LE MARCHÉ DE GROS

En dehors des prix pratiqués dans les commerces de détail, les contrôleurs s'intéressent également à l'ensemble de la chaîne de distribution. Le suivi du produit depuis le marché de gros permet de mieux comprendre la formation des prix et de déceler d'éventuelles pratiques commerciales susceptibles d'alourdir la facture du consommateur. Cette approche vise ainsi à agir en amont des étapes de commercialisation plutôt qu'à se limiter au seul point de vente final. Au marché de proximité de Boudouaou, où les prix sont jugés relativement accessibles, les agents de contrôle ont constaté des manquements liés à l'étiquetage.

Or, cette obligation constitue l'une des garanties permettant au consommateur de connaître le prix du produit. «Nous veillons à l'affichage des prix et respectons les règles régissant l'activité commerciale, surtout pour les produits de large consommation», souligne un vendeur de fruits. Une affirmation qui

contraste toutefois avec l'absence d'affichage des prix dans son propre étal. À travers cette mobilisation, les services concernés entendent limiter les pratiques susceptibles de fragiliser davantage le pouvoir d'achat des ménages. «Cette démarche vise à renforcer la transparence des transactions commerciales, à contribuer à la régulation du marché et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens», souligne une inspectrice de la direction du commerce de Boumerdès.

LES PRIX SOUS SURVEILLANCE À MOSTAGANEM

Le prix de la pomme de terre reste au centre de l'attention des services de contrôle du commerce à Mostaganem.

En effet, dans le cadre de la poursuite des opérations de contrôle des prix, de lutte contre la spéculation et les pratiques commerciales illégales, les agents de la direction du commerce de la wilaya multiplient les sorties sur les marchés et les points de vente pour vérifier le respect du prix fixé pour ce produit de large consommation. Ces interventions s'inscrivent également dans le cadre des instructions des autorités compétentes visant à assurer la régularité de l'approvisionnement et à préserver le pouvoir d'achat des

consommateurs. Ainsi, et dans plusieurs quartiers de la ville, les agents de contrôle ont relevé des prix conformes au seuil arrêté par les autorités. La pomme de terre est ainsi proposée à 90 DA le kilogramme à Salamandre et à Chemouma, tandis que le prix relevé au niveau des 200-Logements et au quartier Hai Salem s'établit à 85 DA le kilogramme. Ces contrôles ont également donné lieu à une intervention dans la circonscription commerciale d'Aïn Tedélès, où une infraction liée au défaut d'affichage des prix a été constatée et prise en charge conformément aux procédures en vigueur. Sur le terrain, les commerçants rencontrés sur place mettent en avant la disponibilité du produit et l'importance de maintenir un approvisionnement régulier. La situation observée au marché de gros de Sayada apporte un autre éclairage sur l'évolution du produit. La pomme de terre y était disponible en quantité, notamment celle provenant de la région d'Aflou, avec un prix de gros oscillant entre 60 et 65 DA le kilogramme. Cette disponibilité constitue l'un des éléments suivis par les services concernés pour apprécier les conditions d'approvisionnement du marché local et l'évolution des prix jusqu'au consommateur.

BÉJAÏA :

Fête de la figue à Beni Maouche dès ce jeudi

La 22e édition de la fête de la figue de Beni Maouche à Béjaïa se tiendra dès ce jeudi et s'étalera jusqu'à samedi, avec un riche programme au profit des visiteurs. Organisée par l'association des figuiculteurs de la commune de Beni Maouche, la 22e édition de la fête de la figue se tiendra au niveau du marché hebdomadaire de Beni Maouche, dans le centre-ville en présence de 206 exposants venus de 32 wilayas comme l'a si bien indiqué Omar Bekouche, secrétaire général de l'association initiatrice de cette manifestation.

Au programme de cet événement désormais bien installé dans le paysage économique local et de la wilaya de Béjaïa, il est prévu une grande exposition-vente de la figue, fraîche ou sèche, avec une participation des producteurs de ce fruit emblématique de la région, des transformateurs, conditionneurs, artisans et commerçants, avec une place toute aussi prépondérante pour les produits de terroirs (épices, fromages, marinades, produits de petite chimie, etc.).

D'autre part, une conférence intitulée «Suivi et protection phytosanitaire du figuier, une approche appliquée à travers Filahati» sera également animée durant la première journée par Yasmine Afrit, ingénieur agronome.

Le second jour sera dédié à une dégustation de plats à base de figues sèches et fraîches et une conférence sur «la lutte biologique des maladies de la figue».

Les lauréats du concours des plats et gâteaux recevront leurs récompenses et les participants auront droit à une visite guidée dans l'un des villages historiques de la commune. Enfin, la dernière journée sera consacrée à une table ronde animée par l'association des figuiculteurs de la commune de Beni Maouche, à la lecture des recommandations de cette 20e édition et à la remise des prix aux lauréats de la tombola.

ORAN :

Saisie de plus de 7 kg d'or et arrestation de deux personnes

Les éléments du Service régional de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest, à Oran, en coordination avec la brigade de la police des frontières de l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" d'Oran, ont récemment procédé à l'arrestation de deux personnes, dont une femme, appartenant à un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent et le transfert illégal de fonds vers l'étranger et saisi plus de 7 kilos d'or, a-t-on appris auprès de la Sûreté

de wilaya. La vigilance et la perspicacité des éléments de la brigade de la police des frontières de l'aéroport "ont permis de déjouer une tentative de contrebande d'une quantité d'or et d'une somme d'argent en devises étrangères vers un pays européen. La suspecte a été interpellée au niveau du dispositif de contrôle par scanner à l'entrée de l'aéroport", a-t-on fait savoir de même source.

Après avoir été soumise aux procédures légales de fouille, neuf lingots

d'or ont été découverts en sa possession, pour un poids total de 7,73 kg, soigneusement dissimulés, ainsi qu'une somme de 20.340 euros, a-t-on fait savoir.

La poursuite des investigations dans cette affaire, en coordination avec les éléments du Service régional de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest à Oran, et sous la supervision du parquet compétent, a permis

d'identifier puis d'arrêter son complice dans cette opération, qui s'est sol-

dée par la récupération de deux véhicules de tourisme.

Les deux suspects ont été présentés devant le parquet de la République près le tribunal d'Es-Senia, à Oran, pour des chefs d'accusation de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour infraction à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, selon la même source.

TERRITOIRES SAHRAOUI OCCUPÉS

Le président sahraoui interpelle l'ONU pour la libération des prisonniers civils

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, M. Brahim Ghali, a appelé le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à intervenir d'urgence face à la situation préoccupante découlant des développements liés à la grève de la faim illimitée entamée par neuf prisonniers civils sahraouis dans les geôles de l'occupant marocain.



Dans une lettre adressée à M. Guterres et rendu public par l'agence de presse sahraouie (SPS), M. Ghali a appelé le Secrétaire général de l'ONU et la communauté internationale à "assumer leurs responsabilités" et à agir sans délai pour obtenir la libération des prisonniers civils sahraouis, notamment ceux du groupe de Gdeim Izik, détenus pour avoir revendiqué l'application de la Charte et des résolutions des Nations unies, ainsi que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Les neuf prisonniers ont entamé, depuis le 23 septembre dernier, une grève de la faim illimitée dans les prisons d'Aït Melloul 2, de Tiflet 2 et de Kénitra, pour protester contre leurs conditions de détention et ce qu'ils considèrent comme un non-

respect des règles pertinentes du droit international humanitaire et de la quatrième Convention de Genève, ainsi que la non application des recommandations et avis des mécanismes de l'ONU compétents en matière de détention arbitraire et de lutte contre la torture, précise la lettre. Le président sahraoui affirme que le Makhzen a procédé à la dispersion des grévistes, alors que l'une de leurs revendications portait sur leur regroupement et leur transfert vers des villes du Sahara occidental occupé. M. Ghali a fait également état de mauvais traitements, d'isolement et de restrictions, ainsi que de violences lors des transferts, affirmant que plusieurs prisonniers se trouvent dans un état de santé dégradé et nécessitent une prise en charge médicale

appropriée, citant notamment les cas de Mohamed Bani et Hassan Eddah.

LE PEUPLE SAHRAOUI POURSUIVRA SON COMBAT POUR L'INDÉPENDANCE PAR TOUS LES MOYENS LÉGITIMES

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Sidi Mohamed Omar, a réaffirmé l'attachement du peuple sahraoui à ses droits inaliénables, réitérant sa détermination à poursuivre son combat pour la concrétisation de ses aspirations nationales à la liberté et à l'indépendance par tous

les moyens légitimes, rapporte mercredi l'agence de presse sahraouie SPS. "Le message du peuple sahraoui au monde est aujourd'hui très clair: nous ne renoncerons jamais à nos droits inaliénables et continuerons de défendre nos aspirations nationales à la liberté et à l'indépendance par tous les moyens légitimes", a-t-il déclaré devant la Commission des "questions politiques spéciales et décolonisation" (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale des Nations unies. M. Sidi Mohamed Omar a souligné, à l'occasion, que la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, relève clairement de la décolonisation, rappelant que le conflit est inscrit à l'ordre du jour des Nations unies depuis 1963. Il a ajouté que le processus de décolonisation au Sahara occidental demeure inachevé en raison de l'occupation marocaine continue du territoire depuis 1975, rappelant, dans ce contexte, que l'Assemblée générale des Nations unies a fermement condamné cette occupation dans ses résolutions 34/37 de 1979 et 35/19 de 1980, entre autres. Le diplomate sahraoui a affirmé que le statut international du Sahara occidental en tant que question de décolonisation est "parfaitement clair et sans ambiguïté", insistant sur le fait que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est "un droit inaliénable et non négociable".

ESPAGNE

Le Maroc au cœur de la structure logistique d'un réseau de trafic de haschich vers l'Europe

Une enquête judiciaire espagnole place le Maroc au cœur de la structure logistique d'un réseau organisé de trafic de haschich vers l'Europe, dirigé par une personnalité marocaine et utilisant un tunnel clandestin reliant le Maroc à la ville espagnole de Ceuta afin d'assurer l'acheminement de grandes quantités de drogue vers le territoire ibérique, puis vers le reste de l'Europe. Selon le journal espagnol "The Objective", le juge de l'Audience nationale espagnole, Antonio Pina, a décrit l'organisation criminelle comme étant "parfaitement hiérarchisée", comprenant des niveaux opérationnels et les cellules interconnectées, et étendant ses activités à plusieurs provinces espagnoles, avec des "liens logistiques" au Maroc. Son activité est principalement axée sur la détention, le stockage, le transport et la distribution de grandes quantités de haschich, ainsi que de cocaïne. Mustapha Chairi Brouzi figure au premier rang du réseau. Cet homme d'affaires marocain est placé à la tête de l'organisation criminelle par les investigations espagnoles, qui le décrivent comme le propriétaire des deux tunnels utilisés pour le trafic de drogue. L'enquête révèle le rôle central joué par le tunnel dans ce circuit, puisqu'il s'étendait sous terre entre le Maroc et Ceuta, et offrait au réseau un passage régulier permettant de faire transiter de grandes quantités de haschich. Le juge a qualifié l'infrastructure du tunnel de "hautement professionnalisée", ce qui reflète le niveau d'organisation sur lequel reposaient les opérations de trafic. Les détails de l'enquête indiquent que l'activité du réseau ne se limitait pas au haschich, mais concernait également la cocaïne, avec le recours à des véhicules et à des vedettes rapides pour transporter les drogues et les distribuer en Espagne, puis dans le reste de l'Europe. La nature de ces opérations renforce l'ampleur de l'ancrage marocain du réseau : le circuit commence par des drogues en provenance du Maroc et passe par des liens logistiques qui lui sont associés, avant de traverser le tunnel vers Ceuta, puis le réseau assure le transport et la distribution des cargaisons en Espagne et au-delà. L'affaire révèle également des liens au sein de l'environnement sécuritaire espagnol, après l'arrestation d'un ancien membre de la Garde civile, Angel Albarracin, soupçonné d'être le bras droit du chef de l'organisation. Albarracin était connu de l'Unité centrale opérationnelle pour sa connaissance du milieu de la drogue à Ceuta et sa maîtrise de la langue arabe, tandis que des enregistrements ont montré, selon l'enquête, sa participation à des réunions et à des activités liées au trafic de haschich. L'affaire révèle que le Maroc n'est pas seulement une source du haschich destiné à l'Europe, mais constitue également une base majeure d'un dispositif de trafic transfrontalier, alimentant les réseaux de criminalité organisée dont les ramifications s'étendent au cœur du Vieux continent.

TUNIS

Un forum d'affaires réunit les acteurs de l'industrie automobile turque et tunisienne

Les représentants d'entreprises du secteur automobile turc et de sociétés importatrices et grossistes tunisiennes se sont réunis lors d'un forum d'affaires organisé à Tunis, dans le but de développer les relations commerciales entre les deux pays et d'établir de nouveaux contacts professionnels.

Lors de ce forum d'affaires consacré aux secteurs de l'automobile et des pièces de rechange, organisé par l'Union des exportateurs de l'industrie automobile d'Uludag (OIB), des rencontres bilatérales ont eu lieu entre les entreprises turques et tunisiennes.

Alors que 15 acteurs économiques issus de 12 entreprises ont participé à l'étape tunisienne de ce programme, organisé dans le cadre de la Délégation commerciale sectorielle Türkiye-Maroc, les discussions ont porté sur les opportunités de coopération commerciale concernant les composants automobiles, les pièces de rechange, les filtres, les capteurs, les joints, les roulements, les éléments de fixation et autres produits de l'industrie secondaire automobile.

« IL NE SERAIT PAS JUSTE D'ÉVALUER LA TUNISIE UNIQUEMENT PAR SON PROPRE MARCHÉ »

Dans son discours d'ouverture du forum, l'ambassadeur de Türkiye en Tunisie, Ahmet Misbah Demircan, a déclaré que les investisseurs turcs devaient considérer la Tunisie non seulement pour son marché intérieur, mais aussi comme un centre de production et d'approvisionnement capable de s'ouvrir aux marchés européen et africain.

Soulignant que la Tunisie ne devait pas être évaluée en se limitant à son marché intérieur

d'environ 10 millions d'habitants, Demircan a attiré l'attention sur les liens commerciaux que le pays a tissés avec l'Europe et l'Afrique.

Affirmant que produire uniquement en Türkiye ne suffirait pas pour que le pays acquière une position plus forte dans la concurrence mondiale, l'ambassadeur a souligné l'importance d'une présence physique dans les pays cibles.

« Il ne serait pas juste d'évaluer la Tunisie uniquement à travers le marché tunisien », a affirmé Demircan, précisant que les entreprises turques pourraient atteindre les marchés de pays tiers en réalisant des assemblages ou des productions à petite échelle dans le pays.

Faisant savoir que près de 300 entreprises opèrent dans le secteur automobile en Tunisie, générant plus de 120 000 emplois, l'ambassadeur a noté que les entreprises turques devaient non seulement développer des partenariats à long terme avec les importateurs et distributeurs tunisiens, mais aussi envisager des opportunités d'investissement et de production conjointes.

LES EXPORTATIONS AUTOMOBILES DE LA TURQUIE VERS LA TUNISIE S'ÉLÈVENT À 117 MILLIONS DE DOLLARS

Leon Kalma, membre du conseil d'administration de l'OIB, a déclaré lors du forum que les exportations automobiles de la Turquie vers la Tunisie s'élevaient à 117 millions de dollars l'année dernière, dont 43 millions de dollars de pièces et composants.

Précisant que les exportations automobiles turques vers le Maroc ont, quant à elles, atteint 690 millions de dollars, dont 377 millions générés par les produits de l'industrie d'appro-

visionnement, Kalma a affirmé que ces deux pays figuraient parmi les marchés d'exportation majeurs en Afrique du Nord. Soulignant que le secteur automobile traverse une transformation majeure, en plus des défis liés aux matières premières, aux ruptures des chaînes d'approvisionnement et à l'accès au financement, Kalma a noté que l'industrie automobile turque visait à préserver sa compétitivité grâce à une production à forte valeur ajoutée et à accroître son influence à l'échelle mondiale.

APPEL DE LA TUNISIE À LA COOPÉRATION AVEC LES ENTREPRISES TURQUES

Pour sa part, le vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis (CCIT), Najah Ben Abdesslem, a déclaré que les relations économiques entre la Türkiye et la Tunisie présentaient un potentiel de développement important.

Affirmant que la Tunisie dispose d'atouts majeurs, d'une expertise technique et d'une main-d'œuvre qualifiée dans les industries mécanique et électrique, Ben Abdesslem a indiqué que ce forum permettait d'explorer des opportunités concrètes de coopération dans les domaines des composants automobiles, des pièces de rechange, des systèmes de freinage, de transmission et de suspension, ainsi que des véhicules utilitaires et des équipements spéciaux.

Il a également exprimé la volonté de voir ces discussions dépasser le cadre des simples échanges commerciaux pour encourager les partenariats industriels, le partage de connaissances et d'expériences, les investissements et l'innovation.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA VIII^E RÉUNION ALGÉRIE ESPAGNE

Pour l'approfondissement des relations politiques, économiques et sécuritaires

Par : Abderrahmane Mebtoul

L'Algérie entend consolider la nouvelle dynamique engagée avec l'Espagne et élargir les perspectives de son partenariat avec Madrid. Rappelons que marquant une étape clé pour apaiser les tensions diplomatiques survenues en mars 2022, le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a effectué une visite officielle à Alger le 20 juillet 2026, accompagné d'une importante délégation dont d'importants dirigeants des principales entreprises énergétiques espagnoles dont le président de Naturgy, Francisco Reynés ; le directeur général de Moeve, Maarten Wetselaar ; le directeur général de Repsol, Josu Jon Imaz ; et le directeur général d'Enagás, Arturo Gonzalo s'étant s'entretenu avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, où ont été abordés des sujets sensibles à la fois économiques, dont la crise énergétique du fait des tensions au Moyen-Orient, le problème des flux migratoires, et sécuritaires, notamment les tensions au Sahel.



restres bordant la France et Andorre au nord, le Royaume-Uni (à Gibraltar) au sud, et l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, le détroit de Gibraltar la séparant de l'Afrique. L'Espagne a une superficie totale d'environ 506 000 km², ce qui en fait le deuxième plus grand pays d'Europe occidentale et le quatrième d'Europe, se composant ainsi : le territoire péninsulaire, environ 493 514 km² ; les archipels, 4 992 km² pour les îles Canaries ; et Ceuta et Melilla, 32 km² d'enclaves situées en Afrique du Nord. La population de l'Espagne en 2025 est estimée à environ 49,4 millions d'habitants. Cette démographie est en hausse, soutenue par l'immigration, bien que le pays connaisse un vieillissement de sa population avec un accroissement naturel négatif (plus de décès que de naissances), ce qui explique la décision récente de faire appel à l'immigration par la régularisation des sans-papiers, dont une fraction d'Algériens, pour soutenir la croissance.

Le PIB de l'Espagne a connu des fluctuations majeures de 2000 à 2025, passant, au cours moyen de 1 euro pour environ 1,17 dollar, de 647 milliards d'euros (près de 598 milliards de dollars) en 2000 à 1 900 milliards de

dollars (environ 1 687 milliards d'euros), l'économie espagnole affichant une croissance remarquable, avec un PIB en hausse de 2,8 % en 2025, et pour 2026 des prévisions à la hausse, prévoyant 2,6 %, surpassant nettement les autres grandes puissances de la zone euro. La balance commerciale de l'Espagne a enregistré un déficit de 57,05 milliards d'euros en 2025. Malgré des exportations de marchandises record ayant atteint 387,1 milliards d'euros, les importations ont progressé plus rapidement (+4,6 %) pour s'établir à 444,1 milliards d'euros, portant le déficit à la hausse par rapport à l'année 2024. Ce déficit est principalement tiré par les échanges avec la Chine (déficit bilatéral de 42,3 milliards d'euros). Toutefois, l'indicateur le plus pertinent étant la balance des paiements, incluant le mouvement des services et des capitaux, en 2025 la balance des paiements de l'Espagne a enregistré l'un des excédents courants les plus élevés de son histoire, représentant environ 4,2 % du PIB ; cet équilibre solide est porté par le secteur touristique et des exportations de services à forte valeur ajoutée (technologies, finance). Cette situation du cadre économique permet au pays de dégager d'importantes marges de

manœuvre macroéconomiques. Le taux de chômage moyen pour 2025 s'est établi à environ 10,7 %, clôturant l'année (au quatrième trimestre) à 9,93 %, un seuil symbolique sous la barre des 10 % franchi pour la première fois en 17 ans. Le taux d'inflation global pour l'année s'est situé autour de 2,7 %. Les réserves d'or de la Banque d'Espagne ont atteint une valeur record de près de 94 milliards d'euros, soutenues par une réévaluation historique du métal précieux. Le pays détient environ 281 tonnes d'or, ce qui constitue un atout majeur pour ses réserves de change globales, qui approchent les 100 milliards d'euros.

Les principaux partenaires commerciaux de l'Espagne sont dominés par ses voisins européens. La France et l'Allemagne se positionnent comme les deux premiers clients et fournisseurs. L'Italie, le Portugal, le Royaume-Uni et la Chine jouent également un rôle majeur dans les flux d'import-export espagnols. Hors Union européenne, l'Espagne enregistre une forte dynamique de ses échanges avec l'Afrique du Nord (le Maroc et l'Algérie) et les États-Unis, où, en 2025, malgré les tensions diplomatiques, le commerce bilatéral de marchandises entre

l'Espagne et les États-Unis a dépassé 47 milliards de dollars (environ 44 milliards d'euros). Les exportations américaines vers l'Espagne s'élevaient à environ 26 milliards de dollars, tandis que les États-Unis ont importé pour près de 21 milliards de dollars de produits espagnols. La France est le premier partenaire commercial, avec environ 15 % des exportations espagnoles, suivie de l'Allemagne, second fournisseur majeur de l'Espagne, représentant environ 10 % des parts de marché, puis de l'Italie et du Portugal, avec respectivement environ 8,3 % et 8 % du commerce espagnol.

2. RELATIONS ALGÉRIE-ESPAGNE

Le nombre de ressortissants algériens officiellement installés en Espagne avec un titre de séjour en cours de validité est estimé à environ 65 000 à 75 000 personnes ; mais en intégrant les résidents non enregistrés, certaines estimations officielles et universitaires avancent des chiffres allant jusqu'à près de 300 000 personnes, celles-ci s'étant principalement implantées dans des villes côtières et des centres urbains, avec de fortes concentrations à Alicante, Barcelone et Saragosse.

Suite en page 9

Suite de la page 8

La crise algéro-espagnole a eu un impact négatif sur les exportations espagnoles vers l'Algérie, qui ont atteint un montant dérisoire d'environ 380 millions de dollars, mais elle a également causé des ruptures d'approvisionnement pour l'Algérie, notamment dans l'agriculture et l'agroalimentaire, les composants industriels, les produits chimiques et pharmaceutiques. Cette situation a largement profité au Maroc, où, en 2025, les exportations espagnoles se sont élevées à environ 14,1 milliards de dollars et les exportations marocaines vers l'Espagne à 11,7 milliards de dollars. Il y a une nette reprise en 2025, où l'Espagne représente environ 7 % du stock total des investissements directs étrangers (IDE) ; cette position est soutenue par plus d'une centaine d'entreprises espagnoles implantées dans le pays, particulièrement dans les secteurs de l'énergie, de l'agroalimentaire et de l'industrie, opérant sur le marché algérien. Le volume global des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne a atteint environ 8,5 milliards d'euros, soit près de 10 milliards de dollars, les exportations algériennes vers l'Espagne s'étant élevées à 6,3 milliards d'euros et les exportations espagnoles à 2,2 milliards de dollars.

L'interdépendance énergétique constitue l'épine dorsale des relations Espagne-Algérie, les approvisionnements étant principalement assurés par le gazoduc Medgaz, d'une capacité de 10,5 milliards de mètres cubes gazeux, et ce malgré les tensions politiques passées. Aussi, c'est autour de l'énergie que l'Algérie et l'Espagne ont consolidé leur partenariat, l'Algérie étant redevenue en 2025 le premier fournisseur de gaz de l'Espagne. Les relations entre Sonatrach et Naturgy constituent l'axe fondamental des approvisionnements gaziers de l'Espagne. Les deux



groupes sont liés par des contrats de long terme (jusqu'en 2030) portant sur environ 5 milliards de mètres cubes par an, et sont associés dans le gazoduc Medgaz, qui relie directement l'Algérie à l'Espagne. La relation entre la compagnie algérienne et le géant énergétique espagnol repose sur deux piliers, premièrement stratégiques, dont les contrats d'approvisionnement, Naturgy (premier client gazier espagnol) s'appuyant sur l'Algérie pour sécuriser près de la moitié de sa capacité. Les volumes et les prix sont régulièrement réajustés, et des discussions récentes ont permis d'explorer de nouvelles pistes de coopération et deuxièmement sur le gazoduc Medgaz : les deux sociétés étant partenaires dans l'exploitation du gazoduc reliant Béni-Saf à Almería, Sonatrach détenant 51 % du capital et Naturgy. Sonatrach détenant une participation d'environ 4 % dans le capital de Naturgy, ce qui consolide leur alliance stratégique et industrielle.

Malgré les tensions politiques passées, l'Algérie a continué d'honorer ses con-

trats de manière constante via les approvisionnements en gaz naturel liquéfié (GNL) et par gazoduc, le lien énergétique étant demeuré le ciment qui a empêché toute rupture totale entre les deux pays lors des récentes crises diplomatiques. Mais soyons réalistes : hormis l'énergie, les échanges entre l'Espagne et l'Algérie sont loin des potentialités, même s'il faut tenir compte de l'effet inducteur, à travers le circuit économique espagnol, de l'énergie. Le PIB de l'Algérie était évalué à 286 milliards de dollars en 2025 et celui de l'Espagne à 1 900 milliards de dollars (au cours euro-dollar de 1,17, moyenne 2025), soit 15 %. Sur un montant des échanges Algérie-Espagne d'environ 10 milliards de dollars, pour un total d'importations et d'exportations espagnoles d'environ 975 milliards de dollars, cela représente 1,02 % des échanges globaux de l'Espagne. Actuellement, les deux pays explorent des opportunités au-delà du gaz, avec des perspectives de collaboration élargies dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène

vert, sans compter d'autres filières de services, dont les nouvelles technologies, le BTPH, et les segments agricoles et industriels.

3.-EN CONCLUSION, CONSOLIDER LES RELATIONS ALGÉRIE-ESPAGNE

Les objectifs principaux de la VIIIe Réunion Algérie Espagne s'articulent autour de cinq axes directeurs

-Le renforcement politique : consolider le dialogue politique bilatéral et réaffirmer le plein respect du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération.

La coopération énergétique : pérenniser et sécuriser les approvisionnements en gaz naturel, l'Algérie étant un fournisseur clé pour l'Espagne.

-Le partenariat économique et investissements : encourager l'investissement productif en Algérie en s'appuyant sur la nouvelle loi sur l'investissement et dynamiser les échanges commerciaux.

-Les secteurs stratégiques : élargir la coopération bilatérale à l'industrie, aux

infrastructures, aux transports, aux énergies renouvelables et à la technologie.

-Les dossiers régionaux : Harmoniser les vues sur les questions méditerranéennes, africaines et régionales, ainsi que sur les relations globales avec l'Union européenne

Selon nos informations, malgré quelques incertitudes sur sa tenue, suite à la convocation d'élections anticipées en Espagne, le quotidien The Objective, ayant affirmé que l'exécutif espagnol aurait décidé de reporter la VIIIe Réunion de haut niveau qui devait rassembler Abdelmadjid Tebboune et Pedro Sánchez dans la capitale espagnole les 20 et 21 octobre et qu'aucune date de substitution n'a été avancée, les diplomates algériens et espagnols poursuivent les préparatifs d'une rencontre de haut niveau fin octobre dans la capitale ibérique. Cependant pour éviter des informations biaisées cette réunion de haut niveau avec l'Algérie, prévue à Madrid ne doit pas faire diversion afin de nuire aux bonnes relations entre l'Algérie et l'Espagne, car selon plusieurs sources « on ne reporte pas une visite qui n'a jamais été prévue et qui ne figure pas du tout dans l'agenda du président Tebboune pour une visite en Espagne ». Sur le plan institutionnel et organisationnel, ce sommet est traditionnellement dirigé par les chefs de gouvernement et cette réunion a de tout temps été présidée par les premiers ministres des deux pays et ce sera le cas pour cette huitième réunion. Espérons entre Alger et Madrid une nouvelle dynamique stratégique, à la fois économique et sécuritaire, afin de faire des espaces euro-méditerranéen et euro-africain un lac de paix et de prospérité partagée, l'Algérie et l'Espagne ayant une longue histoire de cohabitation commune.



LA NOUVELLE REPUBLIQUE

EVOCATION :

Allalou, le pionnier qui a fait parler le théâtre algérien dans la langue du peuple

Dans l'histoire du théâtre algérien, certains noms ont marqué leur époque bien au-delà de leur propre carrière. Celui d'Allalou, de son vrai nom Ali Sellali, appartient incontestablement à cette catégorie.



Né le 30 mars 1902 à la Casbah d'Alger et disparu le 19 février 1992, il reste considéré comme l'un des pionniers du théâtre algérien et comme le premier dramaturge à avoir écrit une pièce en arabe algérien. Son parcours, commencé dans les petits spectacles avant de gagner les scènes d'Alger, témoigne d'une volonté simple mais audacieuse : faire du théâtre un art accessible au public et proche de sa vie quotidienne.

Une jeunesse marquée par les difficultés Ali Sellali grandit dans La Casbah d'Alger dans un contexte familial difficile. Après la disparition précoce de son père, Lounès, il doit très jeune participer aux besoins de sa famille.

À seulement treize ans, il commence à travailler. Il exerce d'abord comme laborantin dans une pharmacie avant de rejoindre la Société des tramways algériens, où il trouvera plus tard un emploi stable. Mais le travail ne suffit pas à définir le jeune homme.

Très tôt, Allalou se passionne pour le spectacle, le chant et la scène. Dès 1917, il anime de modestes représentations au « Foyer du soldat », où il présente des sketches, des chansons et des numéros comiques. Cette pre-

mière expérience lui permet de développer progressivement un talent qui va devenir sa véritable vocation.

Il se révèle alors comme auteur, chanteur, acteur et humoriste. Son intérêt pour la scène grandit notamment après avoir découvert les galas Karsenty ainsi que les représentations des troupes égyptiennes de Georges Abiod et Azzedine, très appréciées au début des années 1920.

Ces spectacles lui donnent l'idée d'un théâtre différent, capable de raconter les réalités locales dans une langue comprise par tous.

La musique occupe également une place importante dans la formation artistique d'Allalou.

Doué pour le chant, il entreprend d'apprendre le solfège auprès d'Edmond Yafil. Il acquiert les premières bases musicales qu'il intégrera ensuite à ses spectacles. Cette rencontre est déterminante à un autre titre : c'est également dans cet environnement qu'Allalou fait la connais-

sance de Mahieddine Bachtarzi, avec lequel il collaborera plus tard sur plusieurs pièces.

En 1921, Edmond Yafil et ses élèves, parmi lesquels figure Allalou, reconstituent El Moutribia, une société destinée à organiser des concerts et des spectacles.

Allalou y développe un style personnel mêlant humour, chant et monologue. Il ne se contente plus d'interpréter : il commence à créer un véritable langage scénique inspiré de la rue et de la vie algéroise.

« Djeha », une rupture dans l'histoire du théâtre L'année 1925 constitue une étape importante avec la création par Allalou de la Zahia Troupe. Mais c'est surtout l'année suivante que son nom entre durablement dans l'histoire.

Le 12 avril 1926, au Kursaal d'Alger, il présente « Djeha », une pièce comique interprétée notamment avec le comédien Brahim Dahmoun. L'œuvre est considérée comme la première pièce écrite en arabe algérien.

Le choix de cette langue n'est pas anodin : Allalou décide de faire parler ses personnages comme parlent les gens dans la rue, abandonnant ainsi les formes du théâtre en arabe littéraire qui peinaient jusque-là à rencontrer un large public en Algérie.

Avec « Djeha », Allalou opère donc une véritable rupture. Le théâtre cesse d'être seulement un spectacle inspiré de modèles extérieurs pour devenir un espace où le public algérien peut reconnaître ses mots, ses habitudes et son quotidien. Cette proximité avec le langage populaire contribue largement au succès de son approche. Un rôle dans l'émergence de Rachid Ksentini Quelques mois après « Djeha », le 26 octobre 1926, Allalou présente « Zouadj Bou 'Akline ».

Cette pièce est également importante puisqu'elle marque la première apparition sur scène de Rachid Ksentini, qui deviendra par la suite l'une des grandes figures du théâtre algérien.

Les deux hommes poursuivent

leur collaboration, notamment autour d'adaptations de séquences inspirées des « Mille et Une Nuits ».

Ksentini y tient les premiers rôles, tandis qu'Allalou poursuit son travail d'auteur et de metteur en scène.

Son répertoire compte au total sept pièces, toutes écrites en prose dialectale. Parmi elles figurent « Djeha » et « Zouadj Bou 'Akline » en 1926, « Aboul Hassan el Moughafal » en 1927, « Le Pêcheur et le génie » en 1928, « Antar Lehchaichi » en 1930, puis « El Khalifa wa Essayad » et « Hallaq Gharnat » en 1931. Une carrière courte, mais une influence durable.

Malgré son importance dans les débuts du théâtre algérien, Allalou ne poursuit pas longtemps sa carrière artistique.

À partir de 1932, confronté aux difficultés financières, il se retire progressivement de la scène. Le théâtre ne lui permettant pas de subvenir suffisamment aux besoins de sa famille, il doit compter sur son métier de tramnot. Ce retrait n'efface pourtant pas son apport.

En quelques années seulement, Allalou aura contribué à donner au théâtre algérien une voix qui lui était propre. En choisissant l'arabe algérien comme langue de création, il a rapproché la scène du public et ouvert une voie que d'autres artistes emprunteront après lui. Mort à Alger le 19 février 1992, Allalou laisse derrière lui une œuvre relativement réduite, mais fondatrice. Ses sept pièces ont surtout une valeur historique et culturelle : elles témoignent d'un moment où le théâtre algérien cherchait sa propre identité. Plus qu'un auteur, Allalou apparaît ainsi comme l'un des artisans de cette naissance, celui qui a compris très tôt que pour toucher le public, le théâtre devait avant tout lui parler dans sa propre langue.

L'ECHO D'ALGERIE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Rezig installe la commission chargée du programme des foires et salons internationaux

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations est déterminé à booster la structuration de la diplomatie économique. En effet, le ministre Kamel Rezig a présidé, hier, l'installation officielle de la commission intersectorielle chargée d'élaborer le programme officiel de participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger pour les années 2027 et 2028. Cette instance rassemble des représentants de divers départements ministériels, des organismes publics, ainsi que des organisations et associations professionnelles concernées par le commerce international. La rencontre a débuté par un hommage solennel, marqué par une minute de silence et la récitation de la Fatiha à la mémoire du regretté Boualem Boualem, directeur de cabinet à la Présidence de la République. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un redéploiement stratégique visant à ancrer les produits algériens sur les marchés internationaux de manière méthodique et pérenne.

Dans son allocution d'orientation, le

ministre a insisté sur la nécessité d'abandonner les approches promotionnelles classiques au profit d'une méthodologie économique et commerciale rigoureuse. Le choix des foires, salons et expositions internationales devra dorénavant reposer sur des analyses fines ciblant l'offre nationale exportable, la demande effective des pays hôtes et les spécificités de chaque marché.

À ce titre, le continent africain se voit accorder une priorité absolue, tirant parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine pour renforcer l'implantation des entreprises nationales.

Au-delà de l'élaboration du calendrier des événements, les prérogatives confiées à la commission intersectorielle visent des résultats concrets à travers plusieurs objectifs fondamentaux : l'un des objectifs prioritaires réside dans la transformation radicale de la présence algérienne lors des salons internationaux.

Il ne s'agit plus seulement de présenter des échantillons ou d'assurer une simple figuration institutionnelle, mais de faire de

chaque participation une plateforme d'affaires opérationnelle. Les délégations devront être structurées pour mettre directement en relation les exportateurs algériens avec des acheteurs, importateurs et distributeurs étrangers, avec Gouvernance et droits des travailleurs pour indicateur de réussite majeur la signature de contrats commerciaux fermes.

Un autre axe majeur concerne la souveraineté promotionnelle à travers l'organisation d'expositions spécifiques exclusivement dédiées aux produits algériens dans des pays cibles.

Cette formule d'expositions nationales itinérantes permet d'offrir une vitrine complète du potentiel industriel, agricole et technologique du pays, tout en facilitant les rencontres B2B directes entre les opérateurs économiques locaux et leurs homologues internationaux. La commission a également pour mission d'assurer une coordination intersectorielle optimale.

En regroupant ministères, patronats et chambres de commerce, le programme natio-

nal 2027-2028 vise à harmoniser l'action publique et privée pour éviter la dispersion des efforts. Cette synergie garantira que les ressources financières et logistiques mobilisées soient concentrées sur les marchés à fort potentiel d'absorption.

Enfin, la démarche vise la consolidation de la marque Algérie et la diversification des revenus hors hydrocarbures.

En ciblant prioritairement le marché africain tout en prospectant d'autres régions stratégiques, la politique commerciale entend positionner l'appareil productif national comme un fournisseur fiable, capable de répondre aux normes internationales de qualité et de compétitivité.

En confiant à la commission la charge de concevoir un programme intégré combinant foires universelles, salons spécialisés et expositions nationales exclusives, les autorités affichent clairement leur ambition d'inscrire l'action commerciale extérieure dans la durée, en transformant le potentiel d'exportation en flux financiers durables pour l'économie nationale.

FRANCESCA ALBANESE :

Trois ans après le début de la guerre à Gaza, « le génocide n'est pas terminé »

Trois ans après le début de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste à Gaza, la rapporteuse spéciale de l'ONU Francesca Albanese estime que les Palestiniens ne peuvent pas encore être simplement qualifiés de survivants d'un génocide, car les destructions se poursuivent.



« Le génocide n'est pas terminé », a déclaré Albanese à Anadolu dans une interview accordée à l'approche de l'anniversaire du début de la guerre, avertissant que les destructions à Gaza et la dégradation des conditions dans la Cisjordanie occupée nécessitent davantage qu'une condamnation diplomatique.

« La situation sur le terrain est catastrophique. C'est vraiment au-delà de ce que les mots peuvent exprimer », a-t-elle déclaré.

Albanese, avocate italienne spécialisée dans les droits humains, qui exerce depuis 2022 les fonctions de rapporteuse spéciale de l'ONU sur le territoire palestinien occupé, a déclaré que la poursuite des destructions soulevait des questions sur la réponse internationale, notamment sur les politiques des gouvernements qui soutiennent Israël.

Ses déclarations interviennent alors que la guerre menée par l'occupation sioniste entre dans sa quatrième année. Selon les chiffres palestiniens, plus de 74 000 Palestiniens ont été tués et plus de 175 000 blessés depuis octobre 2023.

Les attaques sionistes se sont poursuivies malgré le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025. Selon les chiffres palestiniens, 1 454 personnes ont été tuées et 5 090 blessées depuis cette date.

Albanese a déclaré que qualifier les Palestiniens de survivants d'un génocide risquait de donner l'impression que le danger était passé.

« Cela donne l'impression que la destruction de Gaza n'est pas terminée ; 70 % de la bande sont sous le contrôle de l'armée, qui rase tout ce qu'elle peut », a-t-elle déclaré.

« NOUS SOMMES À UN

POINT DE BASCULE »

Interrogée sur la manière dont Gaza serait considérée par l'histoire aux côtés des génocides du passé, Albanese a établi des comparaisons avec le traitement des peuples autochtones durant la période coloniale.

« Comment l'histoire se souvient-elle du génocide des Amérindiens, ou du génocide des peuples aborigènes d'Australie, ou d'autres génocides commis tout au long du colonialisme ? »

« Cela dépend de ceux qui écrivent cette histoire. Et pour l'instant, nous ne savons pas. Nous ne savons pas parce que nous sommes à un point de bascule. »

Albanese a décrit Gaza comme le théâtre d'une lutte plus large entre deux forces opposées : « ceux qui veulent poursuivre le génocide, l'exploitation et l'effacement de la Palestine, et ceux qui veulent arrêter tout cela ».

Elle a associé le premier camp aux États-Unis, à Israël et à leurs alliés, affirmant qu'il comprenait les partisans d'une « militarisation accrue et de pouvoirs de surveillance plus importants entre les mains des États ».

« Et puis, de l'autre côté, il y a principalement des personnes avec certains gouvernements », a-t-elle déclaré.

Interrogée sur les gains électoraux enregistrés par des responsables politiques critiques de la conduite d'Israël à Gaza, Albanese a estimé que le génocide avait façonné la perception du public.

« On ne peut pas massacrer des enfants et se poser en victime. Ce n'est pas possible. Enfin, on peut le faire, mais on est dans le déni », a-t-elle déclaré.

« Et c'est ce que font les dirigeants israéliens. Et certains en Europe les suivent, mais cela

ne tient pas la route. »

LES RESTRICTIONS VISANT LES COLONIES MARQUENT UN CHANGEMENT, MAIS DES QUESTIONS DEMEURENT

Albanese a également mis en garde contre la dégradation de la situation en Cisjordanie occupée, citant les meurtres, les arrestations arbitraires, les détentions et les restrictions israéliennes visant les communautés palestiniennes.

Elle a salué les initiatives prises par 12 pays pour restreindre les échanges commerciaux avec les colonies israéliennes illégales, tout en s'interrogeant sur la portée de ces mesures.

Dans une déclaration commune publiée en septembre, la France, le Royaume-Uni, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, la Norvège, la Pologne, le Portugal et la Suède ont annoncé leur intention d'instaurer ou de soutenir de nouvelles restrictions, ou indiqué qu'ils envisageaient activement de telles mesures.

Albanese a notamment évoqué les restrictions annoncées par le Royaume-Uni concernant les produits provenant des colonies ainsi que le soutien financier à la construction et aux infrastructures des colonies.

« Cela marque un changement de politique au Royaume-Uni, un changement de politique attendu depuis très longtemps, qui reconnaît l'illégalité de l'occupation », a-t-elle déclaré.

Elle a toutefois qualifié cette approche de « très axée sur les colonies » et s'est interrogée sur sa portée, notamment en raison, selon elle, de l'absence de référence explicite à Jérusalem-Est.

Elle a également salué les efforts visant à empêcher depuis le territoire britannique la pub-

licité et la vente de biens immobiliers palestiniens.

« Le fait que les annonces et la vente de biens palestiniens depuis le territoire britannique ne seront pas tolérées. C'est une bonne chose. »

L'EUROPE ET LE MOYEN-ORIENT CONFRONTÉS AUX QUESTIONS SUR LEUR RELATION AVEC LES ÉTATS-UNIS

Albanese a estimé que la guerre avait mis en évidence le coût de la dépendance européenne à l'égard de Washington.

« Nous ne sommes pas des alliés des États-Unis, car si vous avez des alliés, vous les respectez. Vous leur parlez correctement. Vous ne leur criez pas dessus. »

Elle a accusé les États-Unis de menacer des pays qu'ils présentent comme leurs partenaires.

« On ne les menace pas d'envahir leur territoire ou de rompre les relations avec eux. C'est ce que font les États-Unis, parce que nous ne sommes pas des alliés. Nous sommes dans une situation de servitude et de subalternité. »

Albanese a également appelé les pays du Moyen-Orient à examiner ce qu'elle décrit comme les liens entre la politique étrangère américaine et les ambitions en faveur d'un « Grand Israël ».

L'expression « Grand Israël » désigne différentes visions d'un territoire israélien élargi, fondées sur des revendications bibliques ou historiques. Certains de ses partisans souhaitent le contrôle des territoires palestiniens occupés, tandis que des interprétations plus larges incluent des parties des pays voisins.

Albanese a affirmé que ces ambitions étaient déjà mises en œuvre.

« Le Grand Israël n'est pas un projet pour l'avenir. Il est en train de se réaliser, et pas seulement en Palestine », a-t-elle déclaré. « C'est donc crucial. »

Elle a déclaré que certains partisans de cette vision invoquaient des revendications bibliques s'étendant jusqu'en Jordanie, en Syrie et jusqu'en Irak, et a appelé les gouvernements de la région à prendre au sérieux leurs implications.

LES SANCTIONS AFFECTENT SON TRAVAIL ET SA VIE FAMILIALE

Les critiques formulées par Albanese à l'égard d'Israël ont également eu des conséquences personnelles.

Les États-Unis ont imposé des sanctions à Albanese en juillet 2025. Le secrétaire d'État Marco Rubio l'avait alors accusée de mener une « campagne de guerre politique et économique » contre les États-Unis et Israël.

L'administration Trump l'a inscrite sur la liste des ressortissants spécialement désignés (Specially Designated Nationals), ce qui interdit aux citoyens et aux entreprises américaines d'effectuer des transactions avec elle. Albanese a déclaré que les conséquences s'étaient étendues au-delà des États-Unis, limitant son accès aux services bancaires et à d'autres services financiers.

Les sanctions sont intervenues après la publication par Albanese d'un rapport de l'ONU enquêtant sur le système d'entreprises soutenant les activités d'Israël en Palestine. Elle y accusait de grandes entreprises technologiques telles que Microsoft, Alphabet et Amazon de tirer profit de l'occupation et du conflit et de les faciliter.

Un juge fédéral a temporairement bloqué les sanctions en mai, mais une cour d'appel a ensuite autorisé leur application tandis que la procédure judiciaire se poursuivait.

Albanese a déclaré que les restrictions avaient affecté sa capacité à travailler, voyager et faire face à ses dépenses quotidiennes. Elle a indiqué qu'elle ne pouvait plus utiliser ses cartes bancaires, qu'une assurance maladie lui avait été refusée et qu'elle restait interdite d'entrée aux États-Unis.

« Les sanctions m'empêchent de fonctionner en tant que membre de l'ONU, en tant qu'experte de l'ONU et en tant que mère. Tout est compromis », a-t-elle déclaré.

Ne pouvant plus effectuer de transactions financières ni recevoir de paiements pour d'autres activités professionnelles, elle a déclaré dépendre désormais de ses proches. « Je dépend totalement financièrement de ma famille. »

Son mandat à l'ONU n'est pas rémunéré, mais elle a indiqué que les restrictions l'empêchaient également d'être rémunérée pour d'autres projets. « Je ne peux pas gagner un centime », a-t-elle déclaré.

ALLERGIES AUX POLLENS

Comment les vaincre naturellement ?

Nez qui coule, yeux qui piquent, gorge qui gratte... Dites adieu à ces symptômes d'allergies gênants grâce à des solutions alternatives douces et naturelles pour votre santé.

1. TISANE D'ORTIE ET DE MENTHE POIVRÉE

L'ortie, plante aux multiples talents, combat les allergies saisonnières et soulage les douleurs articulaires. La menthe poivrée, quant à elle, calme l'inflammation grâce à ses propriétés antihistaminiques naturels.

Ingrédients :

1 cuillère à café de menthe séchée ou ¼ tasse de menthe fraîche hachée, 1 cuillère à café de feuilles d'ortie séchées, eau bouillante.

Préparation :

Versez les herbes dans une tasse, inondez d'eau bouillante et laissez infuser 15 minutes, ajoutez du miel selon votre goût (facultatif), savourez 2 tasses par jour pour un soulagement optimal.

2. JUS D'AGRUMES FRAIS

Riches en vitamine C, les agrumes renforcent le système immunitaire et agissent comme des antihistaminiques naturels réduisant la production d'histamine responsable des symptômes allergiques (rhinite allergique, démangeaison...).

Ingrédients :

Jus d'un demi-citron, jus de 2 oranges.

Préparation :

Mélangez les jus frais, n'attendez pas pour boire le jus, par risque de perdre les vitamines, ajoutez une cuillère à soupe de miel bio avant de déguster, ce jus frais, consommé quotidiennement, renforce vos défenses contre les allergies.

3. JUS D'OIGNON



Malgré son goût prononcé, le jus d'oignon s'avère redoutable contre la rhinite allergique. Riche en composés sulfurés aux propriétés anti-inflammatoires et en vitamine C, il combat efficacement les symptômes allergiques.

Ingrédients :

Un oignon rouge émincé 1 litre d'eau minérale

Préparation :

Faites macérer l'oignon dans l'eau pendant 8 à 12 heures.

Conservez la préparation au réfrigérateur jusqu'à 4 jours.

Buvez une à deux fois par jour, en ajoutant du miel pour adoucir le goût si nécessaire.

4. EN-CAS POMMES-NOIX

Ce duo croquant allie les bienfaits des noix, riches en magnésium et en vitamine E (réduction de la toux et protection contre les allergies) et des pommes, sources de quercétine (un flavonoïde diminuant la production d'histamine).

Ingrédients :

Une poignée de noix hachées

Une pomme coupée en petits morceaux

Préparation :

Mélangez les ingrédients dans un sac ou une boîte hermétique.

Dégustez ce savoureux en-cas, idéal pour remplacer les collations sucrées et soulager les allergies.

Ajoutez dans du fromage blanc avec du miel pour plus de saveur.

5. MASSAGE AUX HUILES ESSENTIELLES

Les huiles essentielles de propolis réduisent la fréquence des crises d'éternuements.

Propolis : riche en flavonoïdes, qui ont une action anti-inflammatoire, la propolis a des vertus anesthésiques cicatrisantes et antihistaminiques. Idéal comme composant principal dans un remède naturel.

Ingrédients :

30 gouttes par jour dans une cuillère de miel ou dans un verre d'eau.

Préparation :

Versez 15 gouttes dans un verre d'eau ou une bonne cuillère de miel

Répétez deux fois par jour

En intégrant ces remèdes naturels dans votre routine, vous pourrez mieux gérer vos allergies aux pollens et profiter pleinement du printemps !

ALIMENTS BRÛLE GRAISSES

Le meilleur allié pour retrouver une peau ferme ?

Perdre du poids et raffermir sa peau sont des objectifs souvent liés. Si l'exercice physique est indispensable pour atteindre ces objectifs, l'alimentation joue également un rôle crucial. Certains aliments ont en effet des propriétés qui peuvent favoriser la combustion des graisses et améliorer l'élasticité de la peau.

MAIS QUELS SONT CES ALIMENTS MIRACLE ?

Voici une liste des aliments brûle-graisses les plus efficaces pour une peau ferme :

1. Les protéines

Poulet, poisson, œufs, légumineuses : riches en protéines, ces aliments favorisent la sensation de satiété et aident à maintenir la masse musculaire, essentielle pour un métabolisme actif.

2. Les fibres

Fruits rouges, légumes verts, céréales complètes : les fibres solubles contenues dans ces aliments ralentissent la digestion et l'absorption des sucres. De plus, elles contribuent à l'élimination des toxines et à l'hydratation de la peau.

3. Les aliments riches en eau

Eau, thé vert, citron : une bonne hydratation est essentielle pour une peau souple et élastique. Privilégiez l'eau et les boissons peu caloriques comme le thé vert, riche en antioxydants.

4. Les aliments thermogéniques

Piment, thé vert, café : ces aliments aident à accélérer le métabolisme et à brûler les graisses corporelles.

5. Les aliments riches en antioxydants

Fruits rouges, chocolat noir, noix : les antioxydants protègent les cellules des dommages oxydatifs, responsables du vieillissement de la peau. Il est important de noter que ces aliments ne sont pas des solutions miracles. Pour des résultats durables, il est essentiel de les intégrer à une alimentation équilibrée et variée et de pratiquer une activité physique régulière.

CELLULITE

Les 10 aliments à manger pour atténuer la peau d'orange

Il est difficile de se débarrasser de la peau d'orange, mais le contenu de votre assiette peut vous aider ! Ces vaguelettes sur les fesses, les cuisses et parfois même le ventre ou les bras sont le fléau de beaucoup de femmes. La cellulite, cet amas graisseux sous l'épiderme, touche presque toutes les femmes. Difficile de se débarrasser de sa peau d'orange et pourtant, ce qui se trouve dans votre assiette peut vous aider à vous en débarrasser. Petit tour d'horizon de ces aliments qui vont devenir les ennemis de ces capitons qui vous gâchent le plaisir dès l'apparition des beaux jours.

Mais attention, n'en abusez pas car dans la mesure où il s'agit d'un fruit, celui-ci contient du sucre. Veillez à vous limiter à deux portions par jour. Quant au jus d'ananas, évitez-le !

LA LEVURE DE BIÈRE ACTIVE LE DRAINAGE LYMPHATIQUE

On la trouve dans la plupart des supermarchés et elle est facile à utiliser : la levure de bière est riche en potassium et permet d'activer le drainage lymphatique. Saupoudrée sur une salade qu'elle agrémenta avec originalité, la levure de bière est aussi excellente pour vos ongles et vos cheveux. Alors, pourquoi s'en priver ?

Le thé vert possède des vertus diurétiques C'est sans doute la boisson la plus connue pour éliminer les vaguelettes disgracieuses. En effet, ses vertus diurétiques dues au tanin qu'il contient permettent

d'éliminer de l'eau. Une propriété essentielle pour se débarrasser de la cellulite qui est très souvent liée à la rétention d'eau et à une mauvaise circulation veino-lymphatique. L'heure du thé est un rituel à instaurer tous les jours.

LE CHOU KALE UN LÉGUME RICHE EN POTASSIUM

Le chou kale, est un crucifère également appelé chou vert frisé. C'est un légume pauvre en calorie (50 calories pour 100g) mais riche en fibres.

Il contient du calcium, du potassium et de la vitamine K mais aussi des antioxydants comme la vitamine C, ainsi qu'une importante quantité de flavonoïdes : tout ce qu'il faut pour faire disparaître la cellulite. À consommer cuit ou cru : ce légume est un de vos meilleurs alliés anti peau d'orange.

LE MARC DE CAFÉ, PARFAIT POUR UN GOMMAGE !

Pour dire adieu aux capitons et à la peau d'orange, pensez au café. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas la boisson à proprement parler qui nous intéresse mais ce qui permet de la faire. Récupéré dans le filtre à café après son infusion, le marc de café possède des vertus étonnantes.

Une fois séché, mélangez-le à de l'huile d'amande douce ou d'argan puis utilisez-le pour faire un gommage sur les zones à traiter. La caféine va permettre de déstocker

les cellules adipeuses et de ralentir la production de cellules graisseuses...

LE CITRON APAISE LA FAIM

Boire du jus de citron le matin est une habitude que prennent de plus en plus de personnes. Cet agrume possède en effet, de nombreux bienfaits comme apaiser la sensation de faim et limiter le grignotage. Mais son autre atout est son action drainante et détox qui permet d'éviter la rétention d'eau.

LE PERSIL POSSÈDE DES PROPRIÉTÉS DÉTOXIFIANTES

Le persil est une herbe aromatique bien connue des cuisiniers qui apporte de la saveur à de nombreux plats. Ce que peu de personnes savent, c'est qu'il permet d'éviter le stockage de la graisse grâce à son action diurétique et détoxifiante.

Alors, n'hésitez pas à en mettre en quantité dans votre taboulé et autres salades composées.

LE JUS DE BOULEAU EST RICHE EN VITAMINE C

Encore trop méconnue, cette boisson réalisée à partir d'une décoction de feuille de bouleau d'une couleur vert pâle possède de multiples bienfaits. Ce breuvage qui nous vient des pays du nord de l'Europe est à prendre sous forme de cure. Riche en vitamine C et en magnésium, il permet de réguler l'humeur et a des propriétés à la fois détox, diurétiques et dépuratives qui viennent au secours de notre silhouette.

LES FRUITS ROUGES SONT RICHES EN ANTIOXYDANTS

Les fruits rouges comme la framboise ou la fraise ont un véritable pouvoir antioxydant. Ils ont une action anti-cellulite et permettent d'éviter les capitons disgracieux. Bonne nouvelle, vous pouvez en profiter en dehors de l'été puisqu'ils conservent leurs propriétés même surgelés. À vous les verrines, les coulis et les salades de fruits!

L'OIGNON ÉLIMINE LES TOXINES

On ne compte plus les bienfaits de l'oignon tellement ils sont nombreux. Ce légume réputé pour faire pleurer quand on l'épluche pourrait pourtant vous redonner le sourire en faisant disparaître votre cellulite !

Connu pour réguler l'absorption du sucre et éliminer les graisses et les toxines, il permet de purifier l'organisme en éliminant l'eau.

Consommez-le cuit de préférence, il sera plus digeste et sa teneur en flavonoïdes augmentera et permettra ainsi une plus grande concentration en antioxydants.

L'ANANAS, L'ALIMENT "BRÛLE GRAISSE"

L'ananas fait partie des aliments les plus efficaces pour lutter contre la cellulite. Il contient une enzyme « brûle graisse », la bromélaïne qui permet d'évacuer les cellules graisseuses.



Selection du vendredi



20h10

Qui sera le plus nul ?

Présenté par : Camille Combal

Le conseil de classe a rendu son verdict : c'est la rentrée pour «Qui sera le plus nul ?» Le seul jeu que personne ne veut gagner... Après une première saison remplie de succès, d'élèves à côté de la plaque, de questions sans réponse ou de réponses sans question, le concept reste le même : il faut quitter au plus vite la compétition ! Pour cette rentrée, 12 nouveaux élèves se prêteront au jeu et tenteront de ne surtout pas succéder à Nabilla Benattia, qui avait remporté le titre dont personne ne voulait... Les élèves de la nouvelle promo seront tous en danger et croiseront le chemin de professeurs spécialisés tels que Michel Cymes, Marlène Schaff, Élie Semoun ou encore Francis Huster.



20h05

She Said

Avec Carey Mulligan, Zoe Kazan, Patricia Clarkson, Jennifer Ehle, Andre Braugher, Angela Yeoh, Maren Heary, Sean Cullen, Anastasia Barzee, Keilly McQuail, Hilary Greer, Nancy Ellen Shore, Wesley Holloway, Stephen Dexter, Emma O'Connor

En 2016, la rédaction du «New York Times» décide de missionner un pool de journalistes pour enquêter sur un sujet qui défraye de plus en plus la chronique : le harcèlement sexuel en milieu professionnel. Parmi elles, Jodi Kantor et Megan Twohey s'intéressent de près à Hollywood et notamment à des accusations persistantes concernant le célèbre producteur Harvey Weinstein. Mais le sexisme et l'omerta ont toujours cours dans l'industrie du cinéma.



Stillwater



20h00

Avec Matt Damon, Camille Cottin, Abigail Breslin, Deanna Dunagan, Lilou Siauvaud, Moussa Maaskri, Lea McCormick, Bastien d'Asnières, Idir Azougli

Travaillant sur des plateformes pétrolières, Bill Baker est un homme taiseux et taciturne qui a longtemps négligé sa famille. Il décide de faire le voyage de l'Oklahoma jusqu'à Marseille pour aller voir sa fille Allison, dont il n'a jamais été proche, mais qui est incarcérée pour un meurtre qu'elle affirme ne pas avoir commis. Quand Allison lui parle d'un nouvel indice susceptible de l'innocenter, Bill se retrouve confronté à la barrière de la langue et à un système judiciaire complexe qu'il ne comprend pas. Avec l'aide de Virginie, une comédienne rencontrée par hasard, il se met en tête de s'occuper lui-même de l'affaire et de prouver l'innocence de sa fille.



20h10

Simon Coleman



Avec Jean-Michel Tinivelli, Flavie Péan, Lilie Sussfeld, Romane Libert, Noam Kourdourli, Ted Etienne, Alike Del Sol, Lani Sogoyou, Vanessa Guedj, Diane Robert, Marie Fugain, Jean-Michel Noirey, Léon Bricout, Alex Doux

Lors d'une exhibition d'échecs à Aix-en-Provence, le jeune prodige Julien Roussel s'effondre en pleine partie et meurt sous les yeux du public. Très vite, Simon Coleman soupçonne un empoisonnement. Pour les besoins de l'enquête, Simon plonge dans l'univers feutré des grands maîtres et découvre qu'ici, non seulement chaque coup est calculé, mais que la moindre erreur peut être fatale.



20h10

Le clan Delon, l'impossible héritage

Réalisateur : Virginie Linhart

À travers des archives rares, des images inédites et les témoignages de ses très proches, ce documentaire retrace le destin intime d'Alain Delon, AD, les initiales ciment de cette famille. De son enfance, marquée par le divorce de ses parents, à son ascension fulgurante vers les sommets du cinéma, le film montre comment les blessures de jeunesse ont façonné un homme aussi fascinant que tourmenté. Derrière l'icône du grand écran se dessine le portrait d'un père autoritaire, exigeant et souvent insaisissable, dont les relations avec ses fils ont été marquées par les rivalités, les non-dits et les déséquilibres affectif.



20h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

Une voiture de luxe dérobée en Suisse est repérée fonçant sur l'A40, l'autoroute qui relie Genève à Lyon. Les gendarmes Tom et Pierre, du peloton motorisé de Saint-Julien-en-Genevois, prennent aussitôt en chasse le 4x4 haut de gamme de marque allemande. Avec 500 chevaux sous le capot, le bolide a une bonne longueur d'avance sur le véhicule de patrouille des gendarmes. Mais Tom et Pierre ont bon espoir de revenir à sa hauteur. Soudain, la radio leur annonce un terrible accident : le véhicule en fuite serait-il impliqué ? Entre poursuites à grande vitesse, voyous de passage et conducteurs inconscients, «Enquête d'action» embarque avec les gendarmes de l'EDCF 74.

CRISE DE CARBURANTS

L'Agence internationale de l'énergie est prête à libérer davantage de réserves stratégiques de pétrole

Les États membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) se tiennent prêts à « libérer davantage » de réserves stratégiques de pétrole, y compris de gazole, a-t-elle annoncé, hier, à l'issue d'une réunion. Ces 32 États détiennent l'équivalent d'environ 1,1 milliard de barils, dont plus de 200 millions de barils de gazole, a indiqué l'AIE dans un communiqué. Ils se tiennent prêts « à libérer davantage de ces stocks sur le marché si et quand cela s'avérera nécessaire ». Ils ont aussi soutenu « la priorisation, dans la mesure du possible, du déblocage de gazole compte tenu des tensions actuelles sur les marchés ».

Toujours selon le communiqué de l'AIE, déjà « environ 325 millions de barils de pétrole ont été libérés dans le cadre de l'Action collective de mars 2026 ». Le solde des stocks promis à la libération « mettrait environ 100 millions de barils sur le marché ».

Par ailleurs, la présidente de la Commission européenne a mis en garde contre une possible aggravation de la crise énergétique sur le continent : le prix du gaz a bondi de 140% et l'UE a dépensé 100 milliards d'euros de plus qu'en 2025 sans obtenir d'énergie supplémentaire. Elle appelle à agir immédiatement ainsi qu'à... renoncer aux énergies russes.

Alors que la crise énergétique en Europe a déjà atteint un stade critique, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé, une fois de plus, de mauvaises nouvelles. Le 6 octobre, lors d'une intervention devant le Parlement européen à Strasbourg, elle a averti que, d'ici l'hiver, la situation « pourrait bien sûr s'aggraver ». «

Les familles et les entreprises paient le prix d'une crise dépassant largement nos frontières. Depuis fin février, les prix du gaz ont augmenté de 140 %.

Les prix du diesel ont doublé », a déploré la responsable européenne. S'agissant des combustibles fossiles importés, elle a souligné que, depuis le début de l'année 2026, l'Union européenne (UE) avait dépensé 100 milliards d'euros de plus pour ses importations de gaz qu'en 2025, sans pour autant « importer la moindre molécule d'énergie en plus ». Selon les données d'Eurostat, au cours des neuf premiers mois de cette année, les importations de gaz des pays européens ont diminué de plus de 5 % par rapport à l'année précédente. « Nous ressentons donc toutes ces hausses de coûts. Les entreprises sont soumises à une forte pression. Les citoyens ont du mal à payer leurs factures. Cette situation pourrait bien sûr s'aggraver avec l'arrivée de l'hiver », a déclaré von der Leyen, appelant à « agir maintenant » pour « faire en sorte de sortir de cette crise plus forts que nous ne l'étions ». Ursula von der Leyen a aussi rappelé comment l'UE avait commencé à se détourner du gaz russe en 2022, faisant passer sa part du total des importations européennes de 45 %, avant le début de l'opération militaire spéciale en Ukraine, à 12 % aujourd'hui. Selon elle, les décisions prises à l'époque ont permis à l'UE d'être moins vulnérable et mieux préparée dans le contexte actuel. Elle a appelé à poursuivre la réduction des achats de gaz russe, promettant de les ramener à zéro d'ici la fin de l'année prochaine.



COMMENT LE RENONCEMENT AUX ÉNERGIES RUSSES ET LA GUERRE AU MOYEN-ORIENT ONT JOUÉ UN MAUVAIS TOUR À L'UE

La veille, le magazine britannique The Economist a rapporté que les stocks de gaz dans les pays européens avaient atteint leur plus bas niveau historique pour cette période de l'année : les réservoirs ne sont remplis qu'à 72 %. Entre 2022 et 2025, le taux de remplissage moyen s'élevait à 90 %, contre seulement 60 % aujourd'hui en Allemagne et aux Pays-Bas, et moins de 40 % au Royaume-Uni. Cette situation de crise a été précédée par un règlement interdisant totalement les importations de gaz russe dans l'UE, entré en vigueur début février. Ce règlement prévoit notamment la fin des importations de gaz naturel liquéfié en provenance de Russie à compter du 1er janvier 2027, et de celles de gaz acheminé par gazoduc à compter du 30 septembre 2027.

Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin, avait averti en début d'année que le refus de l'Europe de s'approvisionner en gaz russe rendrait les pays du continent dépendants des États-Unis et les priverait de la possibilité de diversifier leurs fournisseurs. Il avait souligné que les États-Unis vendaient le gaz « à un prix très élevé », ce qui porterait préjudice à l'industrie européenne. Le président français Emmanuel Macron a repris des propos similaires, reconnaissant que l'Europe avait tout simplement remplacé « la dépendance à la Russie par une dépendance aux États-Unis ». La situation a été aggravée par la guerre déclenchée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, qui a entraîné le blocage du détroit d'Ormuz, voie maritime essentielle pour l'approvisionnement en énergie. Outre le gaz, le prix du pétrole a bondi, le Brent franchissant la barre des 107 dollars le baril fin septembre.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Algérie, voix de conscience au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

De la lutte contre les séquelles du colonialisme à la régulation des défis technologiques du futur, l'Algérie confirme son rôle primordial et historique dans la défense des droits de l'Homme au sein du système des Nations unies. Loin d'une simple présence diplomatique, Alger s'est imposée, au cours de son mandat au Conseil des droits de l'Homme (2022-2025), comme une force de proposition, bâtisseuse de consensus et porte-voix des pays du Sud.

Cette dynamique vient d'être illustrée de manière éclatante lors de la 63e session du Conseil des droits de l'Homme à Genève, où deux résolutions majeures, portées et co-portées par l'Algérie, ont été adoptées, témoignant de la crédibilité et du leadership moral de la diplomatie algérienne.

Le fait le plus marquant est sans conteste l'adoption par consensus, hier mercredi, de la résolution intitulée "L'impact des mines antipersonnel sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme : Renforcement de l'assistance aux victimes".

Ce texte, initié par l'Algérie, n'est pas une première. Il s'inscrit dans la continuité de la résolution 58/22 déjà portée par Alger, mais il en franchit une étape décisive en passant d'une dénonciation générale à une approche concrète et opérationnelle centrée sur la victime.

Présentée au nom d'un Core Group transrégional composé de l'Afrique du Sud, de la Croatie, du Mozambique, du Pérou, du Royaume-Uni et du Vanuatu, la résolution a réussi l'exploit de rallier 70 États co-parrains, l'un des scores les plus élevés

de cette session. Un chiffre qui traduit la confiance de la communauté internationale dans l'approche algérienne, qualifiée par l'ambassadeur Représentant permanent de l'Algérie, Rachid Bladehane, de "constructive, inclusive et transparente".

Pourquoi l'Algérie est-elle si légitime sur ce dossier ? Parce qu'elle parle en connaissance de cause. Le pays porte dans sa chair la mémoire douloureuse des millions de mines semées par l'armée coloniale française le long des lignes Challe et Morice à ses frontières Est et Ouest. Une expérience historique tragique qui a fait des milliers de victimes civiles pendant et longtemps après l'indépendance. Forte de cette histoire, l'Algérie a réussi, grâce à ses seuls moyens nationaux, l'un des plus vastes programmes de déminage au monde, une expertise qu'elle met aujourd'hui au service de la communauté internationale.

Le texte adopté est d'une portée considérable. Il ne se contente pas de rappeler que la mine antipersonnel viole le droit à la vie. Il dresse un tableau complet de son impact destructeur sur l'ensemble des droits fondamentaux : droit à la sécurité, à la liberté de circulation, à l'éducation, à la santé, au travail, à une alimentation adéquate et au développement. Une mine qui explose dans un champ, c'est une famille privée de sa terre, un enfant qui ne peut plus aller à l'école, toute une communauté coupée du développement. La résolution exhorte les États à respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire et des droits de l'Homme, à envisager d'adhérer à la

Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel, et appelle à renforcer la coopération internationale pour le déminage.

Son cœur est l'assistance aux victimes. Elle encourage le renforcement des systèmes de collecte de données, l'intégration du soutien psychosocial et la garantie de l'accès des personnes handicapées aux établissements de santé. Elle insiste pour que les besoins des survivants, en particulier les enfants, leurs familles et leurs communautés, soient au centre des efforts de réinsertion sociale et économique.

Pour le suivi, deux mécanismes concrets ont été actés : la tenue d'une table ronde lors de la 66e session du Conseil sur le renforcement de l'assistance aux victimes et la demande faite au Haut Commissaire aux droits de l'Homme d'établir un rapport global et inclusif. L'adoption coïncide avec la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines et prépare déjà la commémoration du 30e anniversaire de la Convention d'Ottawa en 2027.

Le second succès diplomatique illustre la capacité de l'Algérie à se projeter sur les enjeux d'avenir. Le Conseil a également adopté mardi la résolution sur "Les répercussions de l'intelligence artificielle sur la promotion et la protection des droits de l'homme".

Ici encore, l'Algérie a joué un rôle actif en tant que membre du groupe noyau porteur du projet, aux côtés du Bangladesh, de l'Égypte, de l'Autriche, de la Grèce, du Népal, du Guyana et du Koweït.

Dans un contexte mondial où la gouvernance de l'IA est souvent dictée par une

poignée de puissances technologiques, la résolution algérienne a imposé la voix du Sud. Elle tient compte des priorités des pays en développement : la réduction du fossé technologique, le transfert d'expertise et de technologies, et l'impact de l'IA sur l'avenir du travail et le droit au développement.

Le texte pose des principes fondamentaux : la conception, le développement et l'utilisation de l'IA doivent être conformes au droit international des droits de l'Homme, s'inspirer de la Charte des Nations unies, notamment l'égalité souveraine, la non-discrimination et la coopération internationale. Il rappelle la responsabilité des entreprises technologiques en matière de respect des droits de l'Homme et plaide pour une IA qui garantit la dignité humaine, la transparence, la responsabilité et un contrôle humain effectif.

La résolution prévoit également une table ronde lors de la 65e session sur le thème "Les droits de l'homme au cœur de l'IA : renforcer les capacités et combler le fossé" et un rapport du Haut Commissariat.

Entre la lutte contre une arme héritée du XXe siècle et l'encadrement d'une technologie qui façonnera le XXIe siècle, l'Algérie démontre une constance : celle d'un engagement pour un multilatéralisme solidaire, fondé sur l'égalité souveraine des États et la protection de la dignité humaine. Un rôle qui fait de la diplomatie algérienne non pas un simple participant, mais un acteur incontournable de la conscience universelle des droits de l'Homme.

B. KH.